

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

# PROF

TRIMESTRIEL - JUIN-JUILLET-AOUT 2016 | NUMÉRO 30

## DOSSIER La littérature belge en classe



Titres et fonctions :  
postuler via Primoweb

Une cour de récré  
où tout est permis

Chef étoilé  
et enseignant en CÉFA

## De l'ambition, que diable !



Les enseignants utilisent la littérature belge en classe de façon régulière, mais limitée.  
© Fotolia/zest\_marina

D'où vient que dans notre royaume du surréalisme, on soit si diablement ambitieux pour nos footballeurs et pourtant si tièdes voire défaitistes lorsqu'il s'agit de moderniser les infrastructures, de se lancer dans la transition énergétique, d'assurer un minimum de dignité aux réfugiés ou aux détenus, de rénover notre enseignement, entre autres enjeux ?

L'art du compromis a-t-il raboté les ailes de toute audace ? L'autodérision que nous envient nos voisins du Sud nous empêche-t-elle à ce point de nourrir des utopies pour les générations futures ? En ces temps de « Belgium bashing », ne serait-il pas temps de relever la tête, de fixer un horizon plus lointain que le bout de nos semelles, d'oser l'innovation ? De rendre nos enfants fiers des choix que nous faisons aujourd'hui pour leur avenir ?

Mai-juin sont les mois des remises de prix, des résultats de concours en tous genres. On y voit briller des élèves de tous âges, dans tous les domaines. Qui ne sont ni tièdes, ni défaitistes. À nous de ne pas les décevoir...

De l'audace, il y en a dans la centaine de pages du deuxième avis que les acteurs du Pacte pour un Enseignement d'Excellence ont remis au Gouvernement. De l'ambition, il y en a dans la réforme des titres et fonctions attendue depuis plus de trente ans. Même si elle coince ici ou là. On en parle dans ces pages.

Dans ce numéro, on trouvera aussi un dossier sur la place de la littérature belge en classe, à la faveur d'une enquête réalisée auprès des professeurs de français, qui se réunissent en Congrès mondial à Liège cet été. Focus aussi sur le plan autisme, sur une cour de récré pas comme les autres. Tandis que Gaëtan Colin, chef étoilé, nous explique le plaisir qu'il a à transmettre sa passion dans le CÉFA où il enseigne. ●

**Didier CATTEAU**  
Rédacteur en chef



Réforme des titres et fonctions : de l'ancien au nouveau régime >4

On avance ensemble >8

Une cour de récré pas comme les autres >9

Une matinée à la bergerie-fromagerie >10

Pacte : étudier les hypothèses avant de fixer les priorités >11

Sécurité alimentaire : s'informer pour bien informer >12

Cinéastes en classe >13

Des épreuves externes sécurisées >14

Nouvelles grilles-horaires au qualifiant >15

La littérature belge en classe >16

Une formation basée sur l'intelligence collective >28

La carte mentale rend plus autonome >30

Vous prendrez bien un peu d'enseignement ? >31

« L'école doit être une fabrique de citoyenneté » >32

La mission centrale de l'école : l'égalité des chances >34

Faire école, un sport de combat >36

Votre fiche fiscale via [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be) >37

Adapter l'école aux élèves avec autisme >38

Les diplômes des enseignants >40

Des avantages à La Boverie, à Liège >43

Réductions à l'Opéra royal de Wallonie-Liège >44





## Quatre sens pour cinq continents

La Ligue Braille a réuni une centaine d'élèves souffrant de troubles visuels, venus de sept écoles fondamentales spécialisées du pays. Fabrication de truffes au chocolat, initiation au djembé, danse country, identification d'ingrédients asiatiques ou de bruits, senteurs et textures australiennes... Objectif : donner aux enfants l'envie d'aller de l'avant et de découvrir le monde malgré leur handicap. [www.braille.be/fr](http://www.braille.be/fr)



L'âge moyen de la population bruxelloise a diminué entre 2000 et 2015, à l'inverse des autres régions.

Un effet de la croissance démographique qui impose de créer des places dans les écoles.

C'est une des données analysées dans *Jeunes bruxelloises : entre diversité et précarité*, une note de synthèse publiée par la revue scientifique *Brussels Studies*. Elle met en avant la forte diversité mais aussi la très forte dualisation des conditions de vie de la jeunesse bruxelloise. [www.brusselsstudies.be](http://www.brusselsstudies.be) (> nos publications)

## Le téléphone de Louise

La police fédérale a lancé une campagne baptisée Le téléphone de Louise. Sur [www.letelephonedelouise.com](http://www.letelephonedelouise.com) un petit film explique le vécu de la jeune fille, qui a mis fin à ses jours après plus de deux mois de harcèlement, matérialisé notamment par des centaines de messages insultants par jour. Par ailleurs, la circulaire 5714 présente des outils et références permettant de s'informer et d'aborder la question avec ses élèves.

[www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

## Des bonbons aux légumes

Chaque année, la Fédération de l'industrie alimentaire organise un concours invitant les élèves de dernière année du secondaire ou du supérieur à créer un produit alimentaire (solide ou liquide) pour la production industrielle. Pour le secondaire francophone, les bonbons à base de fruits et légumes de l'Athénée royal Thomas Edison (Mouscron) partagent le premier prix avec la boisson aux pommes (notre photo) de l'Institut technique de la Communauté française (Huy). Pour le supérieur, l'ULB remporte la palme avec un cornet de glace à base de déchets de pain. [www.fevia.be](http://www.fevia.be)



# De l'ancien au nouveau régime

Tout qui souhaite manifester sa disponibilité à une fonction enseignante peut le faire via l'application PRIMOWEB. Et d'ici septembre, les pouvoirs organisateurs doivent « basculer » leur personnel vers le nouveau régime des titres et fonctions, qui les harmonise, quel que soit le réseau.

La réforme des titres et fonctions, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quel que soit le réseau dans lequel on exerce, on portera les mêmes titres et fonctions, et on bénéficiera des mêmes barèmes. C'est ce qui explique que les services administratifs des différents pouvoirs organisateurs sont aujourd'hui mobilisés par des opérations de « basculement » des membres du personnel de l'ancien vers le nouveau régime (lire ci-dessous).

Ce « basculement » s'accompagne de mesures transitoires destinées à protéger les membres du personnel en place et

ayant acquis des droits statutaires sur la base de l'ancien régime. La situation est différente selon que l'on soit définitif, temporaire prioritaire ou temporaire ayant acquis une certaine ancienneté<sup>(1)</sup>, ou que l'on fasse partie des autres membres du personnel temporaire.

Ce sont des enseignants de cette dernière catégorie qui émettent des craintes quant à leur avenir, relayées par la presse. S'ils n'ont pas acquis de droits statutaires, et s'ils ne disposent pas de titres requis ou suffisants, ils pourraient en septembre être en concurrence avec des candidats disposant des titres voulus par le nouveau régime, et ayant postulé pour la fonction qu'ils occupent.



## « On a besoin de garanties »

« Notre premier réflexe a été de voir si nous étions assurés », souligne M. David Lemaire, qui dirige l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier (ITSCM), à Schaerbeek. C'est d'une complexité telle que nous avons peur que l'Administration, lors d'une vérification, constate une erreur commise de bonne foi et que le PO soit sanctionné par un remboursement parce qu'on ne pouvait pas engager telle personne dans telle fonction ».

Nicole Zanutel, qui gère les dossiers des chargés de cours de l'ITSCM un jour par semaine, assure le passage au nouveau régime. « Depuis la circulaire de mars, elle ne fait plus que ça », souligne M. Lemaire. On s'est vraiment penchés là-dessus depuis ce moment. C'est peut-être une erreur, mais avant ça les informations étaient assez vagues... Ce qui

nous a aussi mis en mouvement, ce sont les informations de notre Fédération [NDLR : la FEProSoC] ».

« Le premier travail a été d'établir un tableau reprenant chaque cours (environ 250) en y accrochant les nouvelles fonctions », explique M<sup>me</sup> Zanutel. Puis de confronter réalité actuelle et nouveau régime. Résultat ? Une vingtaine de situations complexes, sur une septantaine de chargés de cours.

Certains exercent à titre accessoire. « S'ils ont été nommés en plein exercice sans titre pédagogique, ils n'ont pas nécessairement veillé à en obtenir et ne seront donc pas prioritaires », explique M. Lemaire. D'autre part, l'ITSCM, à vocation technique, a engagé des gens de métier. « On a trouvé un très bon soudeur, qui

En effet, la réforme a aussi pour objectifs de garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants, et d'instaurer un régime de titres en pénurie. Et c'est salué par tous les acteurs qui l'ont négociée pendant cinq ans.

De ce fait, les membres du personnel prestant une fonction enseignante ne pourront exercer le droit à la priorité à la désignation à titre temporaire et le droit à la nomination que s'ils disposent d'un titre pédagogique approprié. La liste des fonctions et des titres nécessaires pour les exercer figure sur [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb), de même que toutes les informations sur cette ambitieuse réforme.



*se révèle excellent enseignant. Sans titre pédagogique ni ancienneté... Si un gradué avec titre pédagogique postule, il pourra donner le cours de soudure pratique... »*

*« Attention, c'est clair que l'idéal est d'avoir des enseignants ayant un diplôme, un titre pédagogique et du métier, mais il risque d'y avoir une perte d'expérience dans le technique et le professionnel. Et plus encore pour certaines écoles de promotion sociale où on n'a pas assez d'heures pour un temps plein. Ce n'est que quand on est en reconversion totale vers l'enseignement qu'on peut prendre le temps d'ajouter un diplôme et un titre pédagogique à son expérience professionnelle ».*

À ces questions de priorités s'ajoute la complexité des diplômes : selon qu'on ait telle ou

Rappelons qu'une Commission interréseaux des titres de capacité (Citicap) a été créée pour assurer le suivi de la réforme et adapter ce qui doit l'être. Elle est composée de représentants de l'Administration générale de l'Enseignement (dont l'Inspection), des organisations syndicales enseignantes, et des réseaux <sup>(2)</sup>. ●

#### D. C.

<sup>(1)</sup> Pour le subventionné, les mesures transitoires et les conditions requises pour figurer dans l'une de ces trois catégories sont précisées dans les circulaires 5650 (fondamental), 5669 (secondaire) et 5686 (promotion sociale). [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

<sup>(2)</sup> Ses missions, moyens logistiques, composition et organisation sont précisés aux articles 38 à 49 du décret (du 11 avril 2014) réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. [bit.ly/1Qr87qA](http://bit.ly/1Qr87qA)

telle variante, on sera titre requis ou titre suffisant, par exemple. « J'ai peur de faire des erreurs et que ce soit plus tard à charge de mon PO », s'inquiète M<sup>me</sup> Zanutel.

*« Après ce sera mieux et plus facile, reconnaît M. Lemaire. Mais pour l'instant, nous sommes insécurisés et certains profs aussi. Sans compter le retard : j'ai trois mois de retard sur mon planning habituel ! On est d'accord de passer du temps, mais on a besoin de garanties : qu'on soit assurés, que l'Administration nous dise rapidement quand (et si) on a fait une erreur, que la Citicap régularise les situations particulières, et que les enseignants acceptent d'être légèrement patients pour les horaires... »* ●

#### D. C.

#### Requis, suffisant...

Les titres pour les enseignements concernés par la réforme sont communs à tous les réseaux, et sont requis, suffisants ou de pénurie. Ces titres sont listés pour chaque fonction dans l'annexe de l'Arrêté du Gouvernement du 5 juin 2014, disponibles sur [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb) ou repris en annexe 3 de la circulaire 5493.

#### ... ou autres titres

Des enseignants ont été engagés sur base d'un « autre titre » (ou « titre de pénurie non listé »), qui n'apparaît nulle part dans la réglementation. Ces « autres titres » pourraient être admis par la Chambre de la Pénurie de la Citicap, mise en place en mai pour les recrutements en vue du mois de septembre. Les porteurs d'un « autre titre » ne pourront cependant être recrutés qu'à défaut de personnes porteuses d'un titre de catégorie supérieure. Les détails dans la circulaire 5727.

#### Au cas par cas

La réforme n'est pas figée, la Citicap étant chargée de l'accompagner. Elle devrait notamment se saisir de demandes du terrain relatives aux accroches titres-fonctions et par exemple, ajouter tel ou tel diplôme à la liste des titres requis pour telle ou telle fonction. Et sa chambre des pénuries examinera les demandes de dérogations.

#### Expérience utile

La réforme a un impact sur la procédure de valorisation de l'expérience utile. La Chambre de l'expérience utile de la Citicap s'est réunie en mai pour un point précis (attestations des 300 jours d'ancienneté nécessaires pour les porteurs du « module DI » afin de le valoriser). Pour la valorisation d'expérience utile, les dossiers peuvent être envoyés mais ne seront examinés qu'à partir de septembre. Les détails dans la circulaire 5728.

# PRIMOWEB permet de marquer sa disponibilité

**L'application PRIMOWEB, créée dans le cadre de la réforme des titres et fonctions, permet de marquer sa disponibilité à une ou plusieurs fonctions dans l'enseignement.**

**Explications.**

## 1. Qui est concerné par PRIMOWEB ?

Les candidats à un « primo-recrutement », soit le recrutement d'un membre du personnel qui n'a pas encore acquis de droits statutaires pour la fonction considérée. Dans ce cadre, les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires sont tenus d'accorder une priorité aux porteurs d'un titre requis (TR), sur les porteurs d'un titre suffisant (TS) ou de pénurie (TR).

Pendant les jeunes diplômés, les personnes qui souhaitent débiter une carrière dans l'enseignement ou ceux qui souhaitent changer de fonction ou de pouvoir organisateur peuvent manifester leur disponibilité à un emploi dans l'enseignement via cette application.

## 2. Qu'est ce que PRIMOWEB ?

L'application PRIMOWEB ([www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb)) permet aux personnes de marquer leur disponibilité à une ou plusieurs fonctions dans l'enseignement dans le cadre du périmètre de la réforme des titres et fonctions (uniquement pour l'enseignement obligatoire et de promotion sociale) et pour une zone géographique (pas pour un pouvoir organisateur déterminé).

## 3. Que signifie « manifester sa disponibilité » ?

Dans l'enseignement, on parle de fonctions pour désigner les emplois. Manifester sa disponibilité signifie concrètement que l'on signale aux différents pouvoirs organisateurs que l'on est disponible pour un emploi dans l'enseignement pour une ou plusieurs fonction(s) déterminée(s), à choisir sur cette application, pour une ou plusieurs zone(s) géographique(s), un ou plusieurs réseau(x) d'enseignement, etc.

## 4. Quels niveaux sont concernés ?

L'enseignement maternel, primaire, secondaire de plein exercice, ordinaire et spécialisé ainsi que l'enseignement secondaire de promotion sociale.

Ne sont donc pas visés : l'enseignement supérieur ; l'enseignement supérieur de promotion sociale ; l'enseignement artistique à horaire réduit ; et les fonctions « religion » – du moins pas à ce stade<sup>(1)</sup> – mais bien les fonctions « morale ».

## 5. Quelles fonctions sont concernées ?

Conformément au décret du 11 avril 2014 portant sur les titres et fonctions<sup>(2)</sup>, seules sont visées les fonctions de recrutement des catégories de personnel suivantes : personnel enseignant, personnel auxiliaire d'éducation et personnel paramédical, social et psychologique.

Pour les cours philosophiques, seules les fonctions « morales » sont incluses, les fonctions « religions » étant exclues à ce stade.

## 6. Comment manifester sa disponibilité ?

En se rendant sur [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb) et en suivant les consignes d'utilisation.

## 7. Comment utiliser l'application PRIMOWEB ?

**En utilisant la partie publique de PRIMOWEB**, il est possible, dans un premier temps, pour chaque citoyen de :

- déterminer, au vu de son profil (titre d'études, expérience utile, titre pédagogique, etc.), les fonctions qu'il peut assumer en tant que titre requis, titre suffisant ou titre de pénurie à différents niveaux ;
- uniquement pour les fonctions reprises dans le périmètre de la réforme (pas pour le supérieur et l'artistique à horaire réduit) ;
- selon des modalités conformes à la loi sur la protection de la vie privée, se déclarer disponible pour telle ou telle fonction, dans tel réseau, pour telle zone géographique, éventuellement pour une fonction en immersion ou tel type d'enseignement (enseignement



de plein exercice ordinaire ou spécialisé, ou de promotion sociale).

**Dans un deuxième temps**, le volet applicatif permet aux personnes de marquer leur disponibilité à une ou plusieurs fonction(s) dans l'enseignement, dans le cadre du périmètre de la réforme (uniquement pour l'enseignement obligatoire et secondaire de promotion sociale) et pour une zone géographique.

**Attention** : pour enregistrer ses données sur PRIMOWEB, il faut créer un compte sur Cerbère<sup>(3)</sup> ([www.users.cfwb.be](http://www.users.cfwb.be)), l'infrastructure dédiée à la gestion et au contrôle des identités et des accès aux ressources informatiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cerbère vous permettra de travailler en toute sécurité sur le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en garantissant la confidentialité de vos données et la sécurité du traitement réservé à celles-ci.

#### 8. Que se passe-t-il après avoir manifesté sa disponibilité ?

Dès qu'un candidat a déclaré sa disponibilité à un emploi dans l'enseignement, un ou plusieurs pouvoir(s) organisateur(s) est/sont susceptible(s) de le contacter pour un entretien d'embauche. Dans ce cas, il reçoit un courriel auquel il est demandé de répondre dans un certain délai, faute de quoi le pouvoir organisateur pourra ne pas tenir compte de cet avis de disponibilité.

Le pouvoir organisateur prendra ensuite contact avec le candidat, le cas échéant, pour fixer la date de l'entretien d'embauche.

#### 9. PRIMOWEB est-elle la seule manière de manifester sa disponibilité ?

PRIMOWEB sera nécessairement consulté par les pouvoirs organisateurs et les établissements scolaires, lorsqu'ils recrutent le porteur d'un titre suffisant ou d'un titre de pénurie. Cependant, il est aussi toujours loisible, dans

l'enseignement subventionné, de manifester sa disponibilité directement auprès des écoles et pouvoirs organisateurs.

Pour Wallonie-Bruxelles Enseignement (le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles), il faut postuler endéans les délais impartis par les différents appels à candidats. Pour de plus amples informations à ce sujet : [bit.ly/1TDW97e](http://bit.ly/1TDW97e).

#### 10. Votre diplôme n'est pas repris pour une fonction déterminée. Que faire ?

Si votre diplôme n'est pas repris pour une (ou plusieurs) fonction(s) dans l'enseignement, pour laquelle/lesquelles vous souhaitez manifester votre disponibilité, vous pouvez introduire une demande d'analyse auprès du secrétariat de la Commission interréseaux des titres de capacités (Citicap).

La Citicap, sur base de votre diplôme et d'une demande dûment motivée, analysera la concordance entre votre diplôme et la fonction sollicitée. Sur base de cette analyse, elle remettra un avis au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Seul le Gouvernement de la FW-B sera habilité à prendre la décision qui sera formalisée dans un Arrêté du Gouvernement de la Communauté française.

Les demandes, motivées et accompagnées de vos diplômes, sont à envoyer, par voie électronique, au secrétariat de la Citicap, à l'adresse électronique [titres@cfwb.be](mailto:titres@cfwb.be). ●

<sup>(1)</sup> Un décret intégrant les fonctions « religion » dans le périmètre de la réforme doit être soumis au Parlement avant l'été 2016 avant que la réforme leur soit applicable dès la rentrée 2016.

<sup>(2)</sup> Décret réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. [bit.ly/1Qr87gA](http://bit.ly/1Qr87gA)

<sup>(3)</sup> La marche à suivre pour créer un compte Cerbère est disponible via [bit.ly/1Ylqatw](http://bit.ly/1Ylqatw)

## Les PO doivent utiliser PRIMOWEB

L'intérêt de marquer sa disponibilité à une fonction via PRIMOWEB est évident si l'on sait que pour tout primo-recrutement, les pouvoirs organisateurs ont l'obligation d'utiliser l'application.

*« Par primo-recrutements, on entend tous les recrutements de candidats dans des emplois à pourvoir dans des fonctions déterminées qui ne peuvent être confiés [...] à des membres du personnel dans le respect de l'ordre de dévolution des emplois fixés par chaque statut administratif ».*<sup>(1)</sup>

L'utilisation de l'application PRIMOWEB est donc obligatoire en cas de primo-recrutement d'une personne porteuse d'un titre de catégorie dite « inférieure » (titre suffisant, titre de pénurie, « autre titre »,...).

Dans ces situations, le pouvoir organisateur doit fournir au bureau de traitement (de l'Administration) la liste des personnes disponibles sur le site à *une date donnée* pour l'emploi à pourvoir, dans un document appelé « procès-verbal de carence ».

Le recrutement du porteur de titre de catégorie inférieure n'est possible que dans deux situations :

- Il n'y a pas de candidat porteur d'un titre de catégorie supérieure ;
- le(s) candidat(s) porteur(s) d'un titre de catégorie supérieure a(ont) été écarté(s) selon les motifs prévus par le décret et rappelés dans la circulaire 5493.

<sup>(1)</sup> Article 25 du décret « titres et fonctions », [bit.ly/1Qr87gA](http://bit.ly/1Qr87gA)

## Touche pas à ma pote

L'ASBL Touche pas à ma pote propose une animation gratuite sur le « sexisme ordinaire » réalisée en collaboration avec la Ligue d'improvisation belge professionnelle. Des dates sont possibles en septembre, octobre et novembre.



Des comédiens jouent des courtes scènes illustrant insultes, menaces ou discriminations sexistes. Les scènes sont interrompues et la réaction des élèves sollicitée. Ces derniers peuvent alors agir sur le comportement des protagonistes, jusqu'à ce que la situation vécue trouve une issue favorable.

Testée auprès d'écoles bruxelloises en 2014-2015, cette animation a été évaluée positivement, et bénéficie d'un financement du ministère de l'Éducation.

Un cahier pédagogique est disponible, qui permet de continuer la sensibilisation après le passage des comédiens.

bit.ly/1SdnzS6  
contact@tpamp.be

# On avance ensemble

**Les projets Art à l'école permettent d'explorer des langages artistiques contemporains. Le festival Émergences les a mis en lumière.**

**B**attements de mains, sons rythmés émis avec la bouche accompagnent textes et poèmes. Ultime répétition sur scène, ce 20 avril, pour Christopher, Alexandra, Anaïs et leurs camarades de cette 2<sup>e</sup> secondaire de l'Institut de la Providence, à Woluwe-Saint-Lambert. Lors du festival *Émergences*, au Botanique, ils ont présenté à d'autres écoles leur création théâtrale, point d'orgue d'un projet mené pendant près d'un an.

Ces projets *Art à l'école* du Centre dramatique jeunes publics bruxellois Pierre de lune sont une tradition. Ils sont soutenus par le Service public francophone bruxellois et par la Fédération Wallonie Bruxelles <sup>(1)</sup>.

### Artistes en classe

« L'objectif est de permettre à des classes maternelles, primaires et secondaires – 27 cette année – d'explorer des langages artistiques contemporains (théâtre ou danse) grâce à des rencontres régulières avec un artiste en classe, explique Manon Marcelis, une des deux coordinatrices des projets. Cela débouche sur la création et la présentation d'une forme artistique. Aux séances en classe s'ajoutent des sorties culturelles et des ateliers philosophiques invitant les élèves au débat : qu'est-ce que l'art ? Peut-on tous être des artistes ? Et des journées de réflexion, de partage d'expériences entre enseignants et artistes ».

Le thème de cette saison, *Audaces*, la classe de l'Institut de la Providence l'a décliné en *Audace* poétique, accompagnée par sa professeure de français Virginie Poncin, par Gaspard Herblot, comédien, jongleur et beatboxer, et par la danseuse et comédienne Viola Di Lauro.

### Une dizaine de séances

« Nous avons commencé par travailler diverses techniques d'écriture, explique M<sup>me</sup> Poncin. En jouant sur les mots, en les combinant, nous avons abouti à un melting-pot de textes très surréaliste, très belge ! Ce qui m'a fait plaisir, c'est que certains élèves qui n'avaient pas d'idées, ne savaient que faire, sont arrivés à des textes bourrés d'imagination ». Gaspard Herblot ajoute que les élèves s'interrogent sur ce qu'ils ont envie de dire, de partager. Cela suppose un travail sur eux-mêmes, la gestion du stress, de la voix, de la respiration.



« Pour mener des projets théâtraux, j'aime avoir le regard de l'artiste, de celui qui en a fait son métier, enchaîne l'enseignante. Pour les élèves, ça change la dynamique. Ce n'est pas toujours leur prof qui leur parle même s'il n'est pas facile, en une dizaine de séances, de construire des relations entre eux et le comédien. Avec l'enseignant, cela crée complicité et proximité. On forme un groupe, un noyau et on avance ensemble pour réussir le projet ». ●

**Aurélié FAUBERG et Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [www.pierredelune.be](http://www.pierredelune.be). En Wallonie, l'opération est pilotée par le Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse ([www.cdwej.be](http://www.cdwej.be)).





# Une cour de récré pas comme les autres

© PROF/FWB

**Récré Jeu t'aime, ce sont des objets hétéroclites venant des familles à la place des ballons. L'École communale de Thieusies s'est lancée à l'eau. Bruyant, mais créatif !**

Ambiance explosive à la récré de midi de l'École communale de Thieusies (Soignies) ! Les 175 enfants de maternelle et primaire jouent les équilibristes sur des morceaux de tubes, tambourinent sur des casseroles, fabriquent un traineau de fortune avec un fil et un bout de tissu... Pas de ballon ici, mais des objets hétéroclites venus des familles, qui font les délices de Nina, Lise, Thiago, Laura et les autres.

« Le but d'une récré n'est pas de mettre des règles »

Christine Duwelz est directrice (avec classe) de cette école qui a réintégré en 2014 ses bâtiments réaménagés et agrandis. « J'ai été institutrice pendant trente ans. C'est dire si j'ai vécu des heures de récréation. Quelle que soit l'école, on y trouve des dominants et des dominés. Et des enfants en grande souffrance, qui ne sont pas nécessairement ceux qui viennent se plaindre... »

« Alors on établit des règles, qui ne fonctionnent qu'un temps : c'est un perpétuel recommencement. Or, le but d'une cour de récré, ce n'est pas de mettre des règles, continue M<sup>me</sup> Duwelz, qui a eu connaissance du projet Récré Jeu t'aime au dernier trimestre 2014-2015. Je cherchais une solution, quand j'ai reçu deux petites publications du service Yapaka <sup>(1)</sup>, dont Jeu t'aime. Je suis allée voir sur internet ce qu'on disait du projet, que j'ai présenté en concertation. La majorité de l'équipe était partante. J'ai recontacté M. Magos et M<sup>me</sup> Beudelot, de Yapaka, qui sont venus lors d'une concertation d'équipe au mois d'août... »

**Création sans limite**

Au lieu d'un conteneur, l'école, grâce à des

parents et à un ouvrier de la Ville, a aménagé une structure en palettes de plastique dans un coin du nouveau préau (pour les objets des primaires) et des malles (pour les maternelles). Les familles ont été invitées à amener des objets... Rien de dangereux bien sûr, mais pas de balles ou ballons. « En décembre, les enfants ne demandaient pas de jouer avec, alors le lundi de la rentrée, en janvier, je leur ai dit qu'ils étaient là pour ça, et ça a été la ruée ! »

Les bénéfiques ? Les enfants jouent, inventent, créent, sans limites. « Si un objet est abîmé, ils savent qu'ils ne seront pas punis. S'il y a une vieille casserole, ils font ce qu'ils veulent avec ! » Les enseignantes « ont moins de choses à régler en classe après la récré ». Et comme le disent des enfants dans une vidéo <sup>(2)</sup>, « on joue beaucoup plus ensemble, avec des petits, des grands, des filles... »

Les bémols ? C'est très bruyant, si bien qu'un coin « calme » interdit aux objets a été instauré. Et la récré a été rabotée de quelques minutes pour assurer le rangement. Par contre, côté sécurité – une crainte de certains parents –, pas de souci jusqu'ici. Mais il faut dire que l'école bénéficie de cinq surveillants sous statut ALE. Parmi lesquels Nadine Dutillieux, qui constate aussi que les grands jouent davantage avec les plus petits...

« J'espère que le projet ne va pas s'essouffler », conclut M<sup>me</sup> Duwelz qui fera un appel en septembre pour de nouveaux objets... ●

**Aurélie FAUBERG (avec D. C.)**

<sup>(1)</sup> [www.yapaka.be/page/la-recre-jeu-taime](http://www.yapaka.be/page/la-recre-jeu-taime)

<sup>(2)</sup> Vidéo du projet disponible via [www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime](http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime)

# Une matinée à la bergerie-fromagerie

**De mi-février à mi-mai, la bergerie-fromagerie du Centre Reine Fabiola (Neufvilles) accueille les classes de maternelle et primaire, pour une matinée de découvertes multiples.**

Institutrice de la 3<sup>e</sup> maternelle de l'École du Sacré-Cœur, à Écaussinnes d'Enghien, M<sup>me</sup> Myriam Ingelrelst n'a pas précisé aux seize bambins que la bergerie-fromagerie qu'ils visitent ce mercredi matin est gérée par des handicapés mentaux adultes, résidents du Centre Reine Fabiola.

*« Les langues se sont déliées le lendemain quand un enfant a dit qu'il avait trouvé un monsieur bizarre. Parler différemment, regarder en fixant, parler fort et rire avec beaucoup de bruit... Ce même enfant, ayant dans sa famille un enfant handicapé, a alors dit aux autres que toutes les personnes qui aidaient étaient handicapées. Mais tous ont reconnu que le travail était bien fait... »*

*« Je pars du principe que c'est l'apprentissage de la vie de tous les jours qui devrait être la base, et il n'est pas nécessaire d'aller loin », ajoute M<sup>me</sup> Ingelrelst, qui part souvent dans le village « à la chasse aux chiffres ou aux panneaux de publicité... »*

À leur arrivée, les enfants sont accueillis par Simon De Vriendt, éducateur responsable de la bergerie-fromagerie, qui a décidé de systématiser ces accueils de classes <sup>(1)</sup> avec pour objectif à

terme que les résidents qui y travaillent assument eux-mêmes la visite, l'éducateur restant en retrait. Ce matin-là, Armelle a accompagné un des deux sous-groupes dans l'étable,

répondant aux questions, veillant au confort et à la sécurité des enfants. Cécile et Fernand, eux, les ont accompagnés à la fromagerie.

Dans la salle d'accueil, Armelle a fait circuler une peau de mouton de table en table, ou les couvre-chefs en feutre qui passent de tête en tête ! Après une explication générale adaptée à l'âge des enfants (les races, la nourriture, les travaux selon les saisons,...) un groupe visite l'étable, l'autre la fromagerie, et vice-versa. Entre les deux, dégustation d'un yaourt aux fraises maison, d'un cookie et d'un jus de pomme artisanaux.

La visite est active : à côté des résidents qui travaillent à l'étable, en prairie ou à la fromagerie, les enfants aident Philippe à mettre du foin dans les râteliers, reçoivent d'Armelle la paille qu'ils étalent au sol, nourrissent un agneau au biberon, peuvent parfois assister à la traite, roulent un fromage frais dans les épices de leur choix, qu'ils emporteront chez eux...

Bien entendu, venir à la bergerie-fromagerie de Neufvilles, c'est aussi se confronter à la différence. Une évidence pour M<sup>me</sup> Ingelrelst, l'intégration étant une politique des deux implantations de l'école écaussinnoise, en lien avec La Source, école fondamentale d'enseignement spécialisé, à Soignies. Et en 2016-2017, l'école se lancera dans des échanges et correspondances avec une école spécialisée de Gand. ●

## D. C.

<sup>(1)</sup> Accueil de mi-février à mi-mai (les activités variant selon la période), les mercredis, jeudis et vendredis matin (9-12h ou dès 8h si la classe veut participer à la traite). Réservation indispensable : Simon De Vriendt (0476/ 94 17 65 mercredi, jeudi et vendredi, 8h30-16h30).



L'objectif de Simon De Vriendt (en bas) est que les résidents assument eux-mêmes la visite



# Pacte : étudier les hypothèses avant de fixer les priorités

**Le Gouvernement a demandé aux acteurs du Pacte pour un Enseignement d'Excellence d'affiner les mesures suggérées dans leur deuxième avis. Les décisions, ce sera pour l'automne.**

Le Groupe central, qui chapeaute les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, a remis au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un avis de plus de cent-dix pages<sup>(1)</sup>. Il présente « *les orientations qu'il dégage des rapports des douze groupes de travail thématiques et de la coupole École-Culture* ». Ces orientations « *constituent un ensemble équilibré qui fait [...] consensus au sein du Groupe central* ».

Les médias ont déjà évoqué certaines pistes : tronc commun, rythmes scolaires, redoublement,... Mais rien n'est décidé. Comme l'a indiqué la ministre de l'Éducation au Parlement, « *les priorités du Gouvernement sont loin d'être arrêtées. Un travail d'envergure nous attend avant d'arriver, dès la rentrée, à la phase de priorisation* ». D'ici là, « *des groupes de travail vont approfondir certaines des questions soulevées dans l'avis du Groupe central* ».

L'avis aborde neuf thèmes : gouvernance/pilotage ; cadre d'apprentissage (contenus des savoirs et compétences), enseignement qualifiant, transition numérique, alliance école-culture, orientation et lutte contre l'échec scolaire, enseignement maternel, inégalités, ainsi que les questions de démocratie scolaire/gratuité/qualité de vie.

Le texte pointe des conditions nécessaires au changement. Un : « *éviter d'exposer les*

*écoles et le système à un excès de processus de changements* », et tenir compte des délais nécessaires à l'appropriation des réformes.

Deux : soutenir les équipes éducatives. Les informer, les former, les faire participer à l'élaboration des réformes, et tenir compte des aspects sociaux : « *La transformation de la fonction enseignante doit s'accompagner (sans alourdir la charge réelle) d'une clarification du temps de travail [...] ; du maintien d'un encadrement adéquat ; et de la confirmation de l'importance des statuts des personnels* ».

Troisième condition : la dimension participative. Et dans ce domaine, le Groupe central promet, « *dans les semaines à venir* », de veiller « *à articuler à son travail les contributions liées aux différents dispositifs participatifs* ». Parmi ces contributions figurent les synthèses des Ateliers pédagogiques de janvier à mai, animés par des formateurs de l'Institut de la Formation en cours de carrière, qui les a mises en ligne<sup>(2)</sup>. ●

## D. C.

<sup>(1)</sup> [www.pactedexcellence.be](http://www.pactedexcellence.be) (> Les travaux du Pacte > Les documents du Pacte)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1XBTbTQ](https://bit.ly/1XBTbTQ)

## Espace et Enseignement

En partenariat avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et le Service Général de l'Inspection ([www.enseignement.be/sciences-espace](http://www.enseignement.be/sciences-espace)) ont attribué le label *Sciences à l'école* à 21 implantations du fondamental et 5 du secondaire. Et lancent un nouvel appel à candidatures (pour trois années scolaires à partir de 2016-2017) visant à promouvoir les sciences et techniques dans les écoles fondamentales. Candidatures avant le 20 juin. Les détails dans la circulaire 5677. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

## Les maths et le CEF

Le Conseil de l'éducation et de la formation s'est penché sur « *l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques* » et a rendu un Avis (n° 132), après analyse des facteurs susceptibles de déterminer les résultats et les écarts entre résultats, au niveau du système éducatif du curriculum et des pratiques enseignantes. [www.cef.cfwb.be](http://www.cef.cfwb.be) (> Avis)

## GPU : coup de frein

Pour une série de raisons expliquées dans la circulaire 5673, il a été décidé de reporter la mise en œuvre de nouveaux profils de certifications ainsi que l'organisation des nouvelles options dans le régime de la CPU. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

## Plan national de santé mentale

Les ministres belges de la Santé ont décidé de la mise en place de réseaux de soins de santé mentale pour enfants et adolescents et de leur financement, dans chaque province du pays et à Bruxelles. Ces réseaux sont créés sous l'impulsion des acteurs de terrain. Public visé : les 0-18 ans mais aussi les 18-23 ans. La circulaire 5668 informe les enseignants (au sens large) sur cette nouveauté, donne les adresses des onze réseaux, et renvoie vers le site dédié ([www.psy0-18.be](http://www.psy0-18.be)). [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

## Sécurité alimentaire : s'informer pour bien informer

**Comment éviter les risques d'intoxication alimentaire dans les cuisines de collectivité ? La question a réuni une cinquantaine de responsables et de membres du personnel de cuisines scolaires.**



Plutôt impressionnant d'entendre qu'une simple purée laissée à l'extérieur d'un frigo durant la nuit a fait 79 malades et 1 mort ! C'est pour rappeler aux professionnels les règles de base de l'hygiène et du contrôle alimentaire que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé des séances de formation en partenariat avec l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (Afscsa).

L'occasion, pour Carine Verbestel, diététicienne de la cellule de vulgarisation de l'Afscsa, de détailler les dangers qui guettent nos cuisines. Ils sont biologiques : salmonelle dans la volaille et les produits contenant des œufs crus, listéria dans le lait cru ou le saumon fumé, clostridium ou botulinum dans les boîtes de conserve... Ils peuvent aussi être chimiques (pesticides...) et physiques (morceaux de plastique dans du pain...).

Le 25 avril dernier, c'était aussi – et surtout – l'occasion de rappeler comment éviter ces risques <sup>(1)</sup> à quelque cinquante professionnels d'écoles, d'internats, de crèches...

Béatrice Collémont, professeure de cuisine à l'école spécialisée L'Envol, à Flémalle : « J'ai appris par exemple que l'adoucisseur d'eau doit être contrôlé régulièrement. C'est important d'être bien informé pour bien informer et expliquer le pourquoi et le comment à des

adolescents rebelles. Par exemple leur dire que lorsqu'on prépare quotidiennement des repas chauds, sandwiches et salades fraîches dans la cuisine didactique, il ne faut pas mettre de faux ongles... qu'ils observent pourtant chez les participants à des émissions culinaires à la télé ».

Une cuisinière de cantine scolaire nuance : « Dans la pratique quotidienne, on manque de moyens, de temps et de mains pour pouvoir bien appliquer les règles, les entretiens quotidiens à faire, notamment. Avec une aide-cuisinière, je dois préparer chaque jour une cinquantaine de repas chauds et de sandwiches, assurer la distribution, l'entretien des locaux et la gestion des stocks... »

Étienne Bertrand, inspecteur dans le secteur des services aux personnes : « Je suis venu voir les bonnes pratiques que les enseignants ne connaissent pas toujours. Il arrive par exemple que les élèves préparent en classe une mousse au chocolat qu'ils rangent dans leur sac durant des heures avant de rentrer chez eux... » ●

**Catherine MOREAU  
et Sébastien KIBANDA**

<sup>(1)</sup> L'Afscsa a édité un *Guide d'autocontrôle pour le secteur des cuisines de collectivité et les maisons de soins*. <http://bit.ly/1Xy5715>

# Cinéastes en classe

L'opération Cinéastes en classe, sur le modèle d'Écrivains en classe, sera lancée dès la rentrée 2016.

Mi-mai, le Prix des lycéens de cinéma a été attribué à Diego Martinez Vignatti, pour son film en espagnol *La Tierra Roja*, choisi par 7 000 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire de plus de 120 écoles, parmi cinq films belges récents. L'occasion d'annoncer la création de l'opération *Cinéastes en classe*.

L'objectif est de permettre aux professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur d'inviter en classe le temps d'un cours un cinéaste belge francophone dont le film aura été préalablement vu et travaillé par les étudiants. Par cinéastes, on entend tous les professionnels de la chaîne de production d'un film, tant dans les métiers créatifs (scénariste, réalisateur, producteur,...) que techniques (opérateur de prise de vue, ingénieur du son, monteur, décorateur, costumier, maquilleur,...).

Par ailleurs, toujours pour valoriser le cinéma belge francophone auprès des publics

scolaires, un coffret (physique ou numérique) contenant des films sera mis à disposition des établissements scolaires qui en feraient la demande. Objectif : proposer aux élèves des activités « cinéma » à l'occasion des temps libres tels que les garderies, les jours blancs, et autres moments s'inscrivant dans l'horaire de l'école.

Il s'agira de films de différentes durées abordant différents genres (long-métrage de fiction, documentaire, court-métrage, animation,...) et s'adressant à des élèves du primaire au secondaire supérieur. Les films disposeront tous d'une fiche pédagogique et pourront également être utilisés par les enseignants dans le cadre de leurs cours. ●

**D. C.**



Diego Martinez Vignatti en compagnie d'élèves, lors de la remise des Prix.

## Promotion interréseaux

La Chambre Enseignement du Bassin de Huy-Waremme a développé en interréseaux un dépliant présentant l'ensemble de l'offre d'enseignement secondaire des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du Bassin, avec une attention particulière portée à la section de qualification. L'objectif est de développer un outil d'information neutre de ce qui existe et qui ciblerait tous les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire.

Le dépliant met en évidence les secteurs de l'enseignement qualifiant retenus au Plan de redéploiement 2015-2019 de la Chambre Enseignement de Huy-Waremme (agronomie, industrie, construction, hôtellerie-alimentation et sciences appliquées, car particulièrement représentatifs du marché du travail local). Il met en avant tant le parcours de formation en alternance qu'en plein exercice.

Le projet a reçu le soutien du Conseil zonal des centres PMS, qui organiseront la diffusion du dépliant, en collaboration avec les directions du secondaire.

Pour aller plus loin, le dépliant renvoie vers [www.monecolemon-metier.be](http://www.monecolemon-metier.be).

# Premier contrat d'administration

Gouvernement et ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont signé un premier contrat d'administration, qui s'accorde sur les objectifs, priorités et ressources permettant au ministère d'exercer ses missions avec efficacité, au profit des Wallons et des Bruxellois.

Cinq objectifs stratégiques concernent l'enseignement :

- 1 Assurer la plus-value des réformes touchant à l'enseignement supérieur : le décret « Paysage » ayant confié à l'ARES une série de missions jusqu'ici exercées par l'Administration, il s'agit de repositionner cette dernière.
- 2 Augmenter les moyens d'accès à l'apprentissage, en transformant l'enseignement par correspondance en un enseignement en ligne et en recentrant son offre sur la préparation aux jurys.

- 3 Développer les outils de gestion pour un meilleur pilotage du système éducatif : il s'agit notamment d'optimiser le dispositif des évaluations externes, d'améliorer leur cohérence avec les référentiels, de développer des tableaux de bord à destination des pouvoirs organisateurs, chefs d'établissement,...
- 4 Améliorer les performances du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, en renforçant l'appui et l'information des directions des établissements, et en assurant la pro-activité du réseau en matière de pédagogie innovante.
- 5 Mettre en place des dispositifs et outils favorisant l'intégration des citoyens (élèves, étudiants et apprenants) dans la vie professionnelle, en lien avec les politiques régionales. ●

**D. C.**

### Prix Reine Mathilde

Décerné par un jury d'élèves de l'Athénée royal d'Ans et de l'Institut Dames van het Christelijk Onderwijs d'Anvers, le Prix Reine Mathilde 2016 a été attribué à l'école de devoirs Assisa (quartier d'Amercoeur, à Liège), pour sa collaboration avec des étudiants de 2<sup>e</sup> bac du département pédagogique de la Haute école libre mosane (section « sciences humaines ») et des élèves du Collège Sainte-Croix. Le thème de l'appel à projets était centré sur le tutorat de jeunes par des jeunes. [bit.ly/1XyQJ06](http://bit.ly/1XyQJ06)

### Jours blancs utiles

La circulaire 5712 livre une liste non exhaustive de 75 animations/activités proposées par des associations gratuitement ou à faible coût durant les jours blancs (23, 24, 27 et 28 juin). Cinq thèmes : éducation à l'environnement et au développement durable, à la citoyenneté, à la culture, au sport et aux loisirs. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

### 25 000<sup>e</sup> titre de compétence

Depuis le lancement du dispositif de validation des compétences, en 2003, plus de 25 000 titres ont été délivrés dans 36 métiers, via 47 Centres de validation à Bruxelles et en Wallonie. Cette validation s'adresse à toute personne de plus de 18 ans ayant une expérience professionnelle mais pas de diplôme correspondant. Les titres de compétences peuvent désormais être valorisés en promotion sociale : le Conseil des études en tient compte quand il délibère, sans vérifier la maîtrise des compétences visées par une épreuve. Infos : [www.cvdc.be](http://www.cvdc.be) et circulaire 5550 ([www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)).

### Création de classes

La circulaire 5693 précise les conditions que doit remplir un établissement scolaire qui ouvre en septembre 2016 une classe de 1<sup>re</sup> année secondaire commune pour bénéficier de périodes-professeur supplémentaires par rapport au comptage du 15 janvier. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

# Des épreuves externes sécurisées

**Des circulaires récentes complètent les modalités des épreuves externes (CEB, CE1D, CESS), applicables dès juin.**

Des fuites ont entaché le déroulement d'épreuves externes certificatives, en 2015. Leur organisation est désormais plus sécurisée <sup>(1)</sup>. Scellés, les supports « papier » sont livrés au plus tôt cinq jours francs avant les épreuves, dans des lieux validés et sécurisés.

Le chef d'établissement ou une personne dûment mandatée y récupère les paquets de livrets d'épreuves : le 15 juin pour celles des 16 et 17 juin ; le 17 juin pour celles des 20 et 21. Cette année, ses frais de déplacements sont remboursables. Il prend ces colis sous sa responsabilité et s'assure de la sécurité de leur lieu d'entreposage qu'il ferme et dont il se réserve la clé. L'Inspection contrôlera régulièrement les entreposages et le déroulement des épreuves.

Pour le CEB, l'inspecteur distribue les consignes de passation lors de la réunion du 15 juin. Le guide de correction sera disponible lors des séances de correction collective.

Pour le CE1D et le CESS, les carnets des élèves auront été réceptionnés selon les modalités décrites ci-dessus. Quant aux autres documents, un membre de la direction les téléchargera sur une plateforme sécurisée, dans les jours précédant l'épreuve. À la fin de chaque matinée, le guide de correction y sera aussi disponible.

En cas de fuite avant la passation, une épreuve peut être annulée ou remplacée par une épreuve alternative. Le Gouvernement

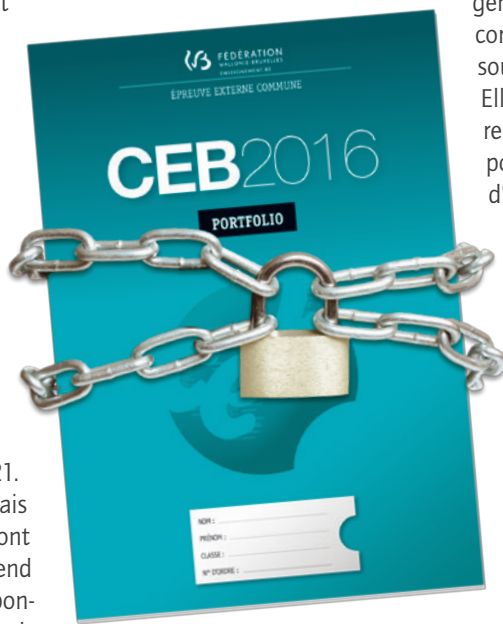
en fixe la date. Le Service général d'Inspection en communique le contenu sous forme électronique. Elle sera imprimée et reproduite sous la responsabilité du chef d'établissement ou de la personne dûment mandatée.

Pour rappel, tout membre du personnel est soumis au secret par rapport aux énoncés de ces épreuves. Celui qui ne le respecterait pas s'expose à des sanctions disciplinaires et pénales. De même, toute per-

sonne qui briserait les scellés et l'emballage des épreuves pourra être poursuivie au pénal. ●

### Pa . D.

<sup>(1)</sup> Pour le primaire, la circulaire 5724, [bit.ly/209t9Gb](http://bit.ly/209t9Gb), complète la circulaire 5664 (CEB). Pour le secondaire, la circulaire 5725, [bit.ly/25bSiqG](http://bit.ly/25bSiqG), complète les circulaires 5664 (CEB), 5665 (CE1D), 5666 (CESS).



## Citoyenneté : régime transitoire

Parallèlement à un travail sur le contenu du cours de philosophie et citoyenneté donné dans les écoles primaires de l'officiel dès la rentrée, le Gouvernement a défini les conditions fixées aux enseignants qui le donneront dans un avant-projet de décret qui doit encore être soumis au Parlement.

Ceux qui assurent les cours de morale ou de religions pourraient le donner, à condition d'être bachelier et de suivre d'ici la rentrée une formation à la neutralité. Une priorité serait accordée aux titulaires nommés, la règle de l'ancienneté s'appliquant pour les départager. Ils seraient chargés des heures de philosophie et de citoyenneté au prorata de leurs heures perdues. Un professeur ne pourrait pas donner dans la même implantation un cours « engagé » et un cours « non-engagé ».

Des formations à la neutralité (20 heures) seront organisées. Si la demande dépasse l'offre, les enseignants pourraient commencer leur fonction s'ils sont inscrits à la formation mais n'ont pas encore pu la suivre.

Ce régime est transitoire. Dès septembre 2020, les professeurs non nommés de citoyenneté et philosophie devraient tous disposer d'un titre pédagogique ad hoc.

# Nouvelles grilles-horaires au qualifiant

**Dès septembre, les nouvelles grilles-horaires du qualifiant seront appliquées en 3<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> année, tant en professionnel qu'en technique et artistique de qualification.**

L'objectif des changements dans les grilles-horaires de l'enseignement qualifiant, c'est d'y renforcer la formation générale, jugée « indispensable à l'élève tant pour acquérir des compétences et savoirs en matière de citoyenneté et de poursuite éventuelle des études supérieures, que pour sa formation qualifiante »<sup>(1)</sup>.

2017 au plus tard en 4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> années. Et pour 2018 en 7<sup>e</sup> professionnelle, de manière à coïncider avec l'entrée en vigueur des programmes résultant des nouveaux référentiels.

Comme il n'y a ni référentiel ni programme pour le cours de langue moderne à deux pé-



Dans le 2<sup>e</sup> degré professionnel, par exemple, l'horaire comprend treize périodes de cours généraux (dont deux de langues modernes) auxquelles peuvent s'ajouter des périodes de renforcement dans chacune des disciplines (sauf l'éducation physique)<sup>(2)</sup>.

Le changement pouvait avoir lieu en septembre 2015, mais tous les pouvoirs organisateurs ont sollicité la dérogation permettant le report à 2016, notamment pour permettre aux enseignants d'intégrer de manière cohérente les nouveaux référentiels.

Cette fois, dès septembre 2016, les nouvelles grilles-horaires seront d'application en 3<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> années d'enseignement technique et artistique de qualification, et d'enseignement professionnel. Ce sera pour septembre

riodes/semaine en 3P, il ne sera pas organisé en 2016-2017. Les pouvoirs organisateurs pourront porter les activités au choix de deux à quatre périodes/semaine pour y intégrer des activités axées sur l'apprentissage d'une langue moderne.

La circulaire précise que « des mesures concrètes de protection seront prises à l'égard des membres du personnel dont la situation professionnelle serait impactée par la diminution des périodes consacrées à la formation qualifiante ».

### C. M.

<sup>(1)</sup> Circulaire 5707. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/23XU0uy](http://bit.ly/23XU0uy)



# La littérature belge en classe

## Quelle méthode ?

Le questionnaire, envoyé dans un premier temps par courriel et via les réseaux sociaux, a été relayé par plusieurs instances de l'Enseignement et de la Culture. Dans un second temps, il était disponible sur la plateforme Google Drive et proposé aux enseignants lors du Salon Éducation 2015, à Charleroi.

Sur les 117 répondants, 108 sont ouverts à la littérature belge et disent l'avoir déjà pratiquée en classe. Le panel d'enseignants représenté ici a donc des prédispositions à la littérature belge francophone.

Sur les 117 enseignants, 95 proviennent du secondaire supérieur. Le reste est partagé entre l'enseignement secondaire inférieur (12) et l'enseignement supérieur (10).

Même si les participants témoignent d'une grande hétérogénéité, ce sondage doit être considéré pour ce qu'il est : l'analyse de pratiques associées à la littérature belge au sein d'un panel enthousiaste.

**En juillet se tient à Liège le congrès de la Fédération internationale des professeurs de français. À cette occasion, les enseignants ont été sondés sur la place des auteurs belges dans leurs cours, pour le compte de la collection Espace Nord. En voici les résultats, en exclusivité pour les lecteurs de PROF. Notre dossier se prolonge par des reportages sur des pratiques de terrain et sur les dispositifs valorisant nos auteurs.**

- Un dossier réalisé par **Patrick DELMÉE, Aurélie FAUBERG** et **Catherine MOREAU** (avec la collaboration de Françoise CHATELAIN et Tanguy HABRAND)

## Une pratique régulière mais limitée

Le questionnaire relatif aux pratiques d'enseignement de la littérature belge en Fédération Wallonie-Bruxelles (lire « Quelle méthode ? », ci-contre) a été réalisé en 2015 par Françoise Chatelain - collaboratrice scientifique à l'ULB, membre du comité de la collection Espace Nord - et Tanguy Habrand - assistant à l'ULg, responsable de la collection Espace Nord. Ils nous livrent leur analyse des réponses.

À quelle fréquence les répondants pratiquent-ils la littérature belge ? Quelle proportion représente cette dernière par rapport au volume de livres lus ? En croisant les réponses à ces

questions (lire nos infographies), on pourrait donc définir l'enseignement de la littérature belge comme une pratique assez régulière, mais limitée à une part minoritaire du corpus littéraire envisagé en classe, analysent les auteurs de l'enquête.

Cette limitation est renforcée par le fait que trois quarts des répondants ne cherchent pas à inscrire ces livres dans une histoire de la littérature belge : les lectures sont envisagées pour elles-mêmes, au cas par cas, sans attention portée à un contexte évolutif de production.



### Une place, à côté de la littérature de France

La première concurrence vient bien sûr de la littérature française, mais les enseignants témoignent aussi du souci de faire découvrir d'autres cultures de la fiction à leurs élèves à travers des traductions. Les littératures américaine et anglaise figurent en première place. Certaines langues romanes (littératures espagnole, latino-américaine et dans une moindre mesure italienne) se défendent bien, au même titre que les littératures arabe, africaine et d'Extrême-Orient. Après la littérature russe, les littératures allemande, scandinave, suédoise, autrichienne ou encore hollandaise sont pour ainsi dire inexistantes.

### Une question de représentation

De tous les arguments avancés pour souligner les bienfaits de la littérature belge, c'est le critère de la proximité qui est le plus souvent mobilisé. Cet argument recouvre deux aspects bien distincts, en termes de contenus et de rencontres potentielles.

D'une part, l'ancrage local est susceptible de mieux parler aux élèves qui trouveront de l'intérêt pour ce qui leur est proche (ambiance, thématiques, lieux, vocabulaire). Il serait plus aisé de s'identifier à un univers fictionnel dès lors qu'il fait état de références communes. D'autre part, la proximité est liée au caractère plus accessible des auteurs contemporains, lesquels pourront éventuellement se rendre en classe pour une session de discussion.

Avec un taux de réponse presque équivalent, on trouve la nécessité de sensibiliser les élèves à une culture proprement belge. La littérature belge ouvre ainsi des portes à la réflexion, au questionnement sur l'identité et ce que signifie le fait d'être belge.

De nombreux répondants mettent toutefois en exergue des mérites propres à la littérature belge et revendiquent ses qualités intrinsèques : importance de certaines œuvres dans le paysage littéraire, beauté de l'écriture, styles multiples.

La littérature belge n'en reste pas moins entourée de représentations qui la desservent. Parmi les traits jouant en sa défaveur, celui qui est le plus régulièrement avancé a trait à la méconnaissance qui l'entoure. Sa faible notoriété s'expliquerait de façon globale par la difficulté de se procurer des ouvrages non réédités et des ressources pédagogiques.

En tout état de cause, elle reste, de l'aveu de quelques-uns, inféodée à la littérature française et ne trouve que peu de compensation du côté des pouvoirs publics, le programme belge des cours de français reposant essentiellement sur la littérature française : « L'enseignement de la littérature ne vise trop souvent que la littérature française, estime un participant, n'utilisant les exemples belges qu'avec parcimonie ».

**Françoise CHATELAIN et Tanguy HABRAND**

## Pourquoi des auteurs belges ?

Jean-Louis Dufays enseigne la littérature à l'UCL et forme les



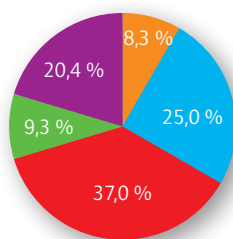
futurs enseignants en langues et lettres françaises et romanes. Il voit trois plus-values à la lecture d'auteurs belges.

« D'abord, la proximité. Il y a plus de chances que les élèves s'intéressent à la lecture d'une œuvre si les décors dans lesquels évoluent les personnages, la réalité décrite appartiennent à leur environnement culturel ».

« Ensuite, cela contribue à construire le lien social et culturel. Même si la Belgique, contrairement à la France, peine à se construire une spécificité culturelle, et même si les classes sont de plus en plus multiculturelles, la lecture d'auteurs belges aide à s'interroger sur ce qui fait l'identité des habitants de ce pays, qu'ils soient de souche ou non ».

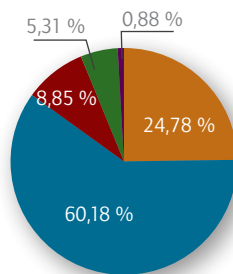
« Enfin, il y a le côté pratique : les auteurs belges contemporains sont accessibles. Les enseignants peuvent inviter en classe la littérature qui se crée, donner aux jeunes l'occasion de questionner les écrivains, les illustrateurs sur leur pratique. Ils peuvent aussi les emmener voir les créations de ces artistes. Quand on assiste à un spectacle, quand on rencontre un écrivain, il y a une incitation à participer de manière active à la culture d'aujourd'hui, voire à en devenir un acteur, en écrivant, en chantant, en montant sur scène... »

### Si vous avez déjà abordé la littérature belge en classe, est-ce une pratique :



- que vous avez abandonnée ?\*
- exceptionnelle ?
- occasionnelle ?
- régulière ?
- fréquente ?
- systematique ?

### Quelle proportion la littérature belge représente-t-elle par rapport au volume de livres lus ?



- une très faible proportion
- environ un livre sur quatre
- la moitié
- la majorité
- la totalité

\* Personne n'a répondu avoir abandonné la littérature belge...

# Classiques ou contemporains...

Pour les enseignants ayant répondu à l'enquête Espace Nord, la littérature belge apparaît comme un corpus à deux versants.

## Les auteurs les plus cités

### Associés au patrimoine

Maurice Maeterlinck	30
Georges Rodenbach	30
Charles De Coster	14
Emile Verhaeren	13
Camille Lemonnier	12
Marie Gevers	9
Michel De Ghelderode	9
Madeleine Bourdouxhe	8
René Baillon	8
Jean Ray	7

### Associés à la littérature contemporaine

Armel Job	21
Amélie Nothomb	21
Nicolas Ancion	16
Georges Simenon	13
Thomas Gunzig	12
Jacqueline Harpman	11
Henry Bauchau	8
André-Macel Adamek	8
Auteurs du Prix des lycéens	7
Barbara Abel	7

Les auteurs de l'enquête ont listé des auteurs associés au patrimoine ou à la littérature contemporaine, après avoir recoupé les réponses aux questions suivantes : *Avez-vous déjà mis au programme des textes belges antérieurs à 1945 et si oui, lesquels ? Privilégiez-vous certains auteurs belges plutôt que d'autres et si oui, lesquels ?*

Les représentations associées par les enseignants à la littérature belge tendent à distinguer le « Patrimoine » (les classiques) et la « Littérature contemporaine » (les auteurs vivants).

Plus de la moitié des enseignants inscrivent à leur programme de lecture des œuvres antérieures à 1945, mais la frontière entre Patrimoine et Littérature contemporaine n'est pas nette. La notion de Patrimoine court parfois jusqu'aux années 1980 (*La Femme de Gilles*, de Madeleine Bourdouxhe), tandis que la littérature contemporaine peut englober des œuvres remontant au milieu du XX<sup>e</sup> siècle quand elle relève de la littérature de genre (*L'Assassin habite au 21*, de Stanislas-André Steeman, *Malpertuis* de Jean Ray).

Du côté des classiques incontestablement associés au Patrimoine, les auteurs les plus cités par les répondants sont



Maurice Maeterlinck (pour *Pelléas et Mélisande* ou *L'Oiseau bleu*) et Georges Rodenbach (pour *Bruges-la-Morte*). Hormis ces auteurs qui font l'objet d'une vingtaine de mentions, peu d'écrivains tirent véritablement leur épingle du jeu en dehors de Charles De Coster, Émile Verhaeren et Camille Lemonnier, dont les noms font chacun l'objet de dix à quinze mentions. Il est intéressant de constater qu'à l'exception de Charles De Coster, ces auteurs sont généralement rattachés à leurs courants respectifs qui semblent bien en déterminer le choix.

Pour les auteurs vedettes, on observe une logique d'auto-renforcement laissant peu de chance aux auteurs moins clairement identifiés à un courant ou n'ayant pas pu entrer avec une même évidence dans le panthéon

littéraire. Outre les aspects de rattachement à un courant ou le déficit informationnel, il apparaît que les choix posés par les enseignants dépendent de la difficulté et de la longueur des textes proposés. Dans le cas des œuvres plus longues – encore que cette pratique puisse s'appliquer à tous les classiques –, les enseignants recourent plus volontiers à la lecture d'extraits.

On constate un même principe de concentration du côté de la littérature contemporaine. Les auteurs les plus plébiscités sont Armel Job et Amélie Nothomb (plus de vingt mentions), suivis de près par Nicolas Ancion, Thomas Gunzig, Jacqueline Harpman. Viennent ensuite Barbara Abel, André-Macel Adamek, Henry Bauchau, Geneviève Damas, Xavier Deutsch, Vincent Engel, Nicole Malinconni, Grégoire Polet, Jean Ray, Georges Simenon et Bernard Tirtiaux.

Ces auteurs ne présentent que peu de rapports entre eux à première vue, si ce n'est le fait qu'ils sont tous disponibles, en France ou en Belgique, dans des collections de poche. Certains enseignants considèrent que le prix, pourtant plus avantageux des livres de poche, reste un obstacle.

Le choix d'un livre belge procède d'une combinaison de plusieurs facteurs. Au premier rang de ceux-ci, pour la quasi-totalité des répondants, figure le nom de l'auteur. La réputation d'un écrivain constitue donc une valeur de premier plan, son nom agissant en tant que marque. Les critères de « contemporanéité » et de « thématique locale » sont pointés quant à eux par la moitié des répondants. Il est important de noter que la possibilité d'inviter un auteur en classe joue à plein dans le choix des œuvres. ●

**Françoise CHATELAIN et Tanguy HABRAND**

# Le Prix des lycéens plébiscité

Quand on les interroge de façon plus concrète sur la recherche d'informations relatives à la littérature belge, les répondants placent sur la première marche du podium les médias généralistes : la presse écrite (*Le Soir*, *La Libre*), la radio (*La Première*) et la télévision (*Livrés à domicile*) sont les sources les plus fréquemment citées.

Apparaissent ensuite les discussions entre collègues, la revue *Le Carnet et les Instants*, les réseaux sociaux (généralistes ou spécialisés comme *Babelio*) ou encore les blogs littéraires.

Un seul prix littéraire émerge – mais avec un taux de réponse impressionnant – sur le plan de l'information et de la prescription : le *Prix des lycéens*.

Une institution telle que le *Prix Rossel*, quoique bien plus médiatisée, n'est en revanche citée par aucun enseignant. Cette absence semble corroborer le fait que les enseignants sont à la recherche d'outils et d'informations spécifiques, centrés sur leur pratique concrète de la littérature en classe.

Cette présence souligne l'efficacité des outils de médiation quand ils sont pensés pour les écoles : le *Prix des lycéens* est à ce point prescripteur et décisif que certains enseignants l'ont parfois inscrit en guise de réponse à la question portant sur les œuvres vues au cours.

## Des manifestations adaptées aux élèves

Quel serait le lieu idéal pour organiser ces moments privilégiés, d'exploration de tout ce qui fait la vie du livre hors du livre ? Bien que les rencontres au sein de l'école présentent des facilités évidentes, de nombreux répondants se montrent désireux de voir apparaître plus de manifestations en lien avec la littérature belge qui seraient adaptées à leurs élèves.

Interrogés sur les outils pédagogiques qui devraient être développés à l'avenir, les enseignants formulent de nombreuses propositions dont les professionnels de l'enseignement, de la culture et du livre feraient bien de tenir compte, certains faisant aussi valoir la nécessité de mieux inscrire la littérature belge au

programme, sous peine de rester enfermé dans un cercle vicieux.

Leurs propositions sont placées sous le signe de la « créativité », partant du constat que le milieu ne contribue pas à modifier les représentations associées à la littérature belge. Concernant la production proprement dite, des enseignants encouragent les éditeurs à sortir des sentiers battus, à rééditer des auteurs « *un peu différents, moins connus ou moins célébrés en France* » ou à multiplier les livres « *plus adaptés au travail en classe avec des éditions plus interactives* ».

## Appel à la coopération entre éditeurs et enseignants

Au niveau général, les enseignants regrettent l'absence d'histoires de la littérature belge claires et efficaces, susceptibles d'embrasser les enjeux et problématiques de la littérature belge sans se perdre dans des détours inutilement complexes. Cet appel à plus de « *pratique* » pourrait notamment prendre la forme de parcours didactiques. Les répondants sont toutefois très demandeurs d'une plateforme numérique qui pourrait répondre à des besoins variés. Cette proposition semble aller dans le sens d'une autre observation pouvant être faite au départ de l'enquête : l'absence de communauté autour de la littérature belge.

Un enseignant évoque la piste d'un cercle Espace Nord de l'enseignement. Cette proposition s'inscrit dans la perspective d'une « *meilleure coopération entre les éditeurs belges et les professeurs passionnés de littérature belge, car ils seront les meilleurs promoteurs* ». Ailleurs, ce sont les formations consacrées à la littérature belge qui sont vivement appelées. ●

**Françoise CHATELAIN et Tanguy HABRAND**



Les nominés du *Prix des lycéens* 2015 : T. Gunzig, G. Damas, G. Goffette, B. Abel (lauréate) et V. Gallo.

## Nos auteurs à la une

- Dans le cadre de *La Fureur de lire*, le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles (SGLL) organise des centaines d'activités, début octobre. [bit.ly/1No6cOo](http://bit.ly/1No6cOo)
- S'y ajoute *La petite fureur*. Une sélection de douze titres belges invite les 3-13 ans à prolonger leur lecture par une œuvre artistique. [bit.ly/1bvKYzi](http://bit.ly/1bvKYzi)
- *Écrivains en classe* permet d'accueillir un auteur, un illustrateur en classe, du fondamental au supérieur, avec leurs déplacements défrayés. [bit.ly/1WVhOoR](http://bit.ly/1WVhOoR)
- Le SGLL propose également des expositions itinérantes autour d'auteurs belges et de la promotion du livre de jeunesse. [bit.ly/1ZwDUC7](http://bit.ly/1ZwDUC7)
- Il encadre aussi les classes fondamentales qui désirent réaliser une intervention d'analyse sur une œuvre, avec une trace filmée. Déjà utilisé pour le Salon Éducation ou la Foire du livre, ce projet s'élargit (infos : Cécile Jacquet, 0479 / 84 03 89).
- Les Archives et musées de la littérature : ce centre de recherche et de documentation littéraire et théâtrale est spécialisé dans la littérature belge de langue française. Il organise des expositions autour d'un auteur ou d'un thème et travaille au sein de et avec la Bibliothèque royale de Belgique. [www.aml-cfwb.be](http://www.aml-cfwb.be)

# Lire avec... fureur

**Plus de 5 000 enfants de 3 à 13 ans ont participé à *La petite fureur*, prolongeant la lecture de livres de chez nous par une création.**

Christelle Cordonnier, institutrice à L'Autre École, à Bruxelles, a participé au concours *La petite fureur* <sup>(1)</sup>. Après la lecture des livres sélectionnés pour leur catégorie d'âge, les enfants de son groupe de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> maternelle ont découvert les auteurs et les univers graphiques des illustrateurs. Ensuite, ils ont voté pour l'album (d'un auteur ou illustrateur de Fédération Wallonie-Bruxelles) qui inspirerait leur propre création : *Un tour de cochons*, de Françoise Rogier.

### Quelle histoire inventer ?

Place ensuite à la discussion : quelle histoire inventer ? Le suspense n'a pas duré : des souris iraient faire des blagues au chat rêvant de les croquer. « *Nous avons construit ensemble le schéma narratif puis les enfants ont imaginé le texte par petits groupes, la classe validant et complétant ensuite* », poursuit l'institutrice. Chaque élève a dessiné ses personnages puis, les détails individuels ont permis d'élaborer des modèles pour la création collective.

*Un tour de souris* a été présenté aux autres classes et à des élèves du secondaire. Cerise sur le gâteau : l'auteure est venue expliquer les étapes de réalisation du livre. « *Chaque enfant a compris des choses à son niveau, explique M<sup>me</sup> Cordonnier. Pour les plus jeunes, se rendre compte que la personne devant eux a écrit le livre était une découverte. D'autres ont observé que Françoise Rogier avait débuté par les illustrations tandis que nous avons commencé par l'histoire écrite* ».

### Des coups de cœur aux projets

À l'École communale de Presgaux, Anne Jeandrain, Madison Verdonc et Edith Brasseur, les institutrices des classes primaires, suivent une formation sur la lecture et l'écriture proposée par l'Institut supérieur de pédagogie de Namur. *La petite fureur* a pris place dans cette dynamique. « *Depuis 2009, nous avons été sélectionnés chaque année, explique*

M<sup>me</sup> Jeandrain. *Tous les livres sont lus par/à tous les enfants, puis chacun choisit son coup de cœur et nous regroupons les enfants de différentes classes autour des livres choisis. En prenant soin de les laisser libres de construire leur projet, attentives à les accompagner, à les encourager, à vérifier l'orthographe... »*



L'auteure-illustratrice est venue en classe expliquer son travail aux enfants.

Ainsi, cette année, la *Mère Méduse*, de Kitty Crowther, a vu sa famille s'élargir. Dans la foulée des dialogues familiaux vifs, tendres et drôles de Raoul : *Attendez ! Je suis pressé !*, de Michel Van Zeveren, les enfants ont dessiné d'autres saynètes inspirées par leur propre vécu. Pour d'autres livres, ils ont réalisé des dessins, imaginé des rebondissements, une autre fin, un chant...

« *Au fil des années, nous mesurons la différence, poursuit M<sup>me</sup> Jeandrain. Les enfants progressent en lecture, en écrit. Les élèves de primaires ont même pris l'habitude d'aller lire des livres aux petits de maternelle* ». ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1TFAZ8p](http://bit.ly/1TFAZ8p)

# Un écrivain en vrai, c'est rare !

La Bataille des Livres a réuni cette année soixante classes primaires à Bruxelles et en Wallonie.

Polichinelle !, babouin !, australopithèque ! Assia, Ismaël et Kalina n'oublieront pas de sitôt la signification de ces injures du bouillant capitaine Haddock. Avec leur classe de l'École La Flute Enchantée, à Molenbeek, ils participent à une animation dans le cadre de la *Bataille des Livres* <sup>(1)</sup>, au Centre Belge de la Bande Dessinée.



La Bataille des Livres a notamment emmené les élèves de Guillaume de Martynoff et d'Auriane Goffaux au Centre Belge de la Bande Dessinée.

Celle-ci a été déclenchée voici 19 ans par des enseignants de Suisse romande pour mettre leurs classes en compétition autour de la lecture de romans de jeunesse. Elle a perdu cet aspect de compétition et, en s'étendant à d'autres pays francophones (Belgique, France, Québec, Haïti et Sénégal), elle a ajouté au plaisir de lire une ouverture sur d'autres réalités.

« Nous veillons à ce que chaque série de livres pour les 8-12 ans comporte au moins un

*auteur et un illustrateur belge francophone* », explique Dominique De Moey, responsable de l'activité au sein de la cellule Culture-Enseignement. Outre la lecture de trente livres par catégorie d'âge, la Bataille propose un ensemble d'activités et d'outils concoctés par le Comité international et par l'ASBL Contalyre : quiz, échanges, ateliers d'écriture en ligne, fiches pédagogiques sur la culture des pays partenaires...

Les élèves de l'École La Flute Enchantée ont vécu les premières escarmouches l'an dernier. Avec leur instituteur, Guillaume de Martynoff, monté avec eux en 4<sup>e</sup>, ils les ont poursuivies dès septembre. « *Ce qui nous a emballés dans la Bataille, ma collègue Auriane Goffaux et moi, c'est la possibilité de rencontrer par le livre beaucoup de domaines : français, histoire, géographie...* »

« *Nous avons expliqué le rôle d'un auteur, d'un illustrateur, d'un éditeur... avant que les deux classes reçoivent la sélection de trente livres achetés par l'école ou fournis par la bibliothèque. Les enfants travaillent lors d'ateliers mais ils peuvent emporter les livres chez eux. Dans un petit carnet de notes, ils dessinent, notent leur avis, le résumé, les détails des personnages, les lieux de l'histoire...* »

« *Après la lecture, on fait un exposé en classe, parfois avec un ou plusieurs autres élèves qui ont lu le même livre que nous, explique Malak. Moi, j'en ai lu beaucoup, souvent des rigolos, parfois des tristes.* »

À la Foire du Livre de Bruxelles, ces élèves ont rencontré Thomas Lavachery. Puis, l'auteur de *Tor et les gnomes* a été invité en classe. Shaima et Lina s'en souviennent bien : « *Il nous a expliqué pourquoi et comment il écrivait. C'était la première fois de notre vie qu'on rencontrait un écrivain en vrai et c'est rare !* ». ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/21VpVaF](http://bit.ly/21VpVaF)

## Plaisir d'élire, de lire, d'écrire...

Outre *La Bataille des Livres*, Culture-Enseignement met à disposition des classes une série de dispositifs.

- *Prix des lycéens de littérature* : la sélection des cinq ouvrages belges de langue française sera dévoilée en juin. Tous les deux ans (en alternance avec le *Prix des lycéens du cinéma*), ce Prix invite les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> à choisir leur favori et à pratiquer des activités telles que la réécriture d'un passage, l'organisation d'une table-ronde, la rédaction d'un billet d'humeur, la rencontre de l'auteur... [bit.ly/1T1rAJD](http://bit.ly/1T1rAJD)
- *Lis-nous une histoire* s'adresse aux classes maternelles : une personne retraitée bénévole vient animer un atelier-lecture à un groupe de maximum dix enfants, en présence de l'enseignant. Une série de bibliothèques font le lien entre écoles et bénévoles, dont ils assurent la formation. [bit.ly/1WmZwDk](http://bit.ly/1WmZwDk)
- Les *classes-lecture* proposent des activités de lecture et d'écriture en résidence. Le projet pourrait avoir une version dans les écoles. Culture-Enseignement jouera les interfaces en 2016-2017. Infos : Diane Sophie Couteau : 02 / 413 22 65 (Service de la lecture publique) ; Éric Frère : 02 / 413 32 40 (Culture enseignement).

## Un plan Lecture

L'an passé, le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un plan Lecture destiné aux 0-18 ans, pour soutenir les pratiques de lecture au sens large. Cela n'est pas sans répercussion sur la littérature belge en classe.

Laurent Moosen, attaché à l'Administration générale de la Culture, coordonne le travail : « *Annoncé en mars 2015, un des premiers objectifs a été de faire un état des lieux des analyses, des besoins et des bonnes pratiques qui existent déjà. C'est la plus grosse partie du rapport remis en octobre 2015 à la ministre. Elle est suivie d'une liste de 30 propositions concrètes.* »

Une quinzaine d'entre elles est actuellement discutée dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'Excellence. Mais, on relève déjà deux acquis. Le décret Manolo, qui permet aux écoles de se faire rembourser certains de leurs investissements en manuels ou logiciels, s'est élargi : les livres de littérature de jeunesse sont désormais éligibles dans le cadre de ce programme. Pointons aussi la récente plateforme mutualisée entre différentes bibliothèques pour permettre le prêt de livres numériques : Lirtuel.

Enfin, le Service de la lecture publique, dédié aux bibliothèques et à ses opérateurs d'appui, a quitté le Service général des Lettres et du Livre pour intégrer le nouveau Service général de l'Action territoriale. « *Il conviendra de maintenir les liens qui unissent la lecture publique et les autres maillons des lettres et du livre.* »

Mais les bibliothèques n'ont pas attendu ce plan pour s'associer à de nombreux partenaires, parmi lesquels les écoles (lire ci-contre).

## Pour rendre les ados accros

**Plan Lecture et décret Lecture publique invitent les bibliothèques à créer des partenariats, notamment avec les écoles. Rencontre avec Laurence Leffebvre à La Louvière.**

Ce 11 mai, 12 élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles de l'École Sainte-Marie (Houdeng-Aimeries) visitent le Centre de la gravure et de l'image imprimée, à La Louvière. L'exposition *Illustre* leur fait découvrir des auteurs-illustrateurs et artistes hainuyers ayant travaillé sur des thèmes identiques, comme les animaux hybrides.

## Découvrir par le jeu

« *La Ribambelle des Mots fournit les livres et mes agents animent les visites* », commente M<sup>me</sup> Leffebvre, qui dirige la section jeunesse de la bibliothèque de La Louvière<sup>(1)</sup>. « *Tous les deux ans, le Centre de littérature de la jeunesse, que je dirige aussi à La Louvière<sup>(2)</sup> et la Ribambelle collaborent sur un module d'animation itinérante. Le thème, cette année ? Les Illustrateurs. Le but ? Faire découvrir par le jeu aux 8-12 ans, tout ce qui tourne autour des illustrations du livre et de ses techniques.* »

La Ribambelle mène des actions plus cadrées avec les écoles : « *Des plans lectures. Grâce à ces conventions, nous suivons leurs élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire.* » Depuis 20 ans, pour combattre la forte baisse de fréquentation des bibliothèques par les élèves du secondaire, la Ribambelle réalise ces plans : « *Pour rendre les ados accros, nous travaillons sur l'appropriation du livre et de la lecture dans toutes leurs composantes. Pas seulement celle de la lecture du livre de fiction.* » Cette idée est reprise dans le plan Lecture (lire ci-contre).

## À la bibliothèque une fois par mois

De plus, les écoles qui le désirent (une centaine aujourd'hui) viennent en bibliothèque une fois par mois pour un prêt systématique. « *Lors de la première séance, chaque année, nous faisons une visite de nos rayons, adaptée à l'âge de nos visiteurs.* » Et la Ribambelle organise aussi des classes-lectures, soutenues également par le plan Lecture.



Les enfants écoutent attentivement la conteuse lors de l'exposition *Illustre*.

Faut-il encore informer les écoles de toutes ces ressources, notamment via des référents ? « *Le bouche-à-oreille fonctionne, vu notre réseau relationnel. Nous visitons aussi les écoles pendant les heures de concertation. Et en plus de notre catalogue et de notre affiche, nous allons ajouter un onglet enseignant à notre blog pour des infos spécifiques* »<sup>(3)</sup>.

La Ribambelle est aussi prête à rencontrer les sections pédagogiques des hautes écoles. « *Nous avons tout intérêt à échanger sur les philosophies de travail dans nos domaines respectifs. Les bibliothécaires sont preneurs des projets de formations continuées communes avec les enseignants. J'y vois une belle opportunité pour créer de chouettes partenariats, autour de la littérature belge pour la jeunesse, un patrimoine à l'éventail très riche.* » •

<sup>(1)</sup> [bit.ly/24PzI9D](http://bit.ly/24PzI9D)

<sup>(2)</sup> Deux autres centres se consacrent à la littérature de jeunesse à Bruxelles ([www.cljbxl.be](http://www.cljbxl.be)) et Liège ([www.lesati.be](http://www.lesati.be)), ainsi que la Maison de La Littérature de Jeunesse à Bruxelles ([www.lewolf.be](http://www.lewolf.be)).

<sup>(3)</sup> [bibliolouve.wordpress.com](http://bibliolouve.wordpress.com)

# On n'a rien à envier à d'autres pays

Peu présents dans les programmes, les auteurs belges s'invitent pourtant en classe à l'initiative d'enseignants passionnés.

*Entendez-vous la mer derrière nous ? Elle ne semble pas heureuse cette nuit...* » Dans le rôle de Pelléas, Tarkan donne la réplique à Emma-Mélisande. Juste avant, d'autres élèves de cette classe de 5<sup>e</sup> secondaire de transition de l'Institut des Dames de Marie, à Woluwe-Saint-Lambert, ont présenté Maurice Maeterlinck, Prix Nobel de littérature en 1911. Et précisé que pour « dire l'ineffable », cet écrivain symboliste a placé dans sa pièce *Pelléas et Mélisande* 489 points de suspension et 232 points d'exclamation...

Voilà bien longtemps que Pascale Toussaint a inscrit des auteurs belges au programme de son cours de français. En 4<sup>e</sup>, Thomas Owen, Jean Ray et Louis Scutenaire pour l'étude du fantastique et du surréalisme. Avec un lien vers des peintures de ces deux époques, visibles dans des musées belges. En 5<sup>e</sup>, parmi les poètes romantiques, Charles De Coster côtoie Lamartine et Hugo. *Ma nuit au jour le jour*, de Constant Malva, illustre le naturalisme, comme Zola et Maupassant. Et en 6<sup>e</sup>, le théâtre belge – Crommelynck, Louvet,... – s'ajoute aux grandes œuvres francophones.

Les auteurs belges, M<sup>me</sup> Toussaint les a étudiés et appréciés lors des ses études en philologie romane. Le hasard s'en est mêlé : « *Il y a vingt ans, mon mari et moi avons acheté la maison de Louis Scutenaire, à Schaerbeek. Ce n'est pas rien !* » Elle a consacré un roman à cet auteur, prenant goût à l'écriture, qui lui a offert un « deuxième souffle » dans son métier d'enseignante. Puis, dans une anthologie thématique, *C'est trop beau ! trop !*<sup>(1)</sup>, elle a rassemblé des extraits, brièvement analysés, de cinquante écrivains belges nés avant 1945.

En classe, la lecture d'auteurs belges débouche parfois sur des projets. Comme ces rencontres avec Pierre Mertens et Armel Job, en partenariat avec l'Athénée Fernand Blum. Les rhétoriciens des deux écoles ont proposé ensuite une lecture d'extraits de *Éblouissements*, de Pierre Mertens. L'an dernier, ce sont des textes d'André Baillon et de Neel Doff sur la condition de la femme que ses élèves ont lus à la librairie Quartiers latins, à Bruxelles.



Pascale Toussaint a inscrit des auteurs belges au programme de ses cours.

Qu'en pensent ses élèves ? « *On se rend compte qu'il y a des chefs-d'œuvres peu (re) connus chez nous mais souvent traduits à l'étranger*, réagit Antoine. *On ne ressent pas la nécessité de le montrer à tout le monde*. « *Sans doute parce qu'être belge, c'est ça : ne pas toujours devoir prouver et en être fier* », assure Lyna. Pour Justin : « *en lisant certains auteurs, on constate qu'on n'a rien à envier à d'autres pays. Et cela renforce notre sentiment d'appartenance* ». •

<sup>(1)</sup> Bruxelles, Samsa, 2015. Dossier pédagogique sur demande (questions sur le fond et la forme, exercices de lecture/écriture/recherche documentaire) : [samsa@samsa-editions.be](mailto:samsa@samsa-editions.be)  
Dès septembre, M<sup>me</sup> Toussaint propose dans les écoles une lecture-spectacle autour de la littérature belge, pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire, avec l'écrivain Jacques Richard et la comédienne Marie-Christine Duprez. [infos@leplaisirdutexte.be](mailto:infos@leplaisirdutexte.be)

## Des auteurs en classe

- Lucy Schartz, professeure à l'Institut Don Bosco, à Liège : « *En 4<sup>e</sup> TQ, je fais lire chaque année un auteur belge, en lien avec une séquence de cours. Puis nous recevons l'écrivain en classe. Dans chaque liste de livres, je glisse des auteurs belges. Je trouve important que mes élèves se rendent compte de la richesse de notre littérature contemporaine* ».
- Tamara Weinstock, enseignante et responsable de la section jeunesse de la bibliothèque de l'Athénée Ganenou, à Uccle impose en 1<sup>re</sup> *Bjorn le morphir*, de Thomas Lavachery et *Le stylo* de Frank Andriat avant d'inviter ces écrivains en classe. Ses élèves de 2<sup>e</sup> lisent *Je voudrais que tu* ou une aventure de Bob Tarlouze, de Frank Andriat. L'an dernier, de petits groupes d'élèves ont imaginé et rédigé une suite à ces aventures policières humoristiques.
- « *Dans le cadre du Prix des lycéens, j'invite les auteurs dans ma classe de 7<sup>e</sup> professionnelle coiffure, stylisme et gestion de très petites entreprises, raconte Bénédicte Heughebaert, au Collège Saint-Joseph, à Jambes. Individuellement, lors de petits déjeuners ou ensemble, à un dîner littéraire auquel les élèves collaborent. Le respect mutuel lors de ces rencontres donne du sens à la lecture et apporte confiance à certains jeunes peu à l'aise avec l'acte de lire* ».

## Peu de demande en formation continuée

En formation continuée, on ne trouve guère de formation spécifique sur la littérature belge. « *Faute de demande significative* », expliquent les opérateurs. Cela n'empêche pas des auteurs belges de s'y faufiler. « *Dans une formation aux récits sur le passé, nous avons inclus des extraits de l'œuvre de Charles De Coster et de Nadine Monfils* », explique Claude Marion, formatrice au Centre d'autoformation et de formation continuée.

Francis Littré, du Service Formation de la Fesec, précise que les modules centrés sur le roman contemporain ou sur les rapports entre littérature et cinéma (pour les professeurs de français du 3<sup>e</sup> degré) laissent place à certaines œuvres de littérature belge.

L'Institut de la Formation en cours de carrière (IFC) proposera une formation en lien avec le plan Lecture annoncé par le Gouvernement (lire en page 22). Les formateurs mettront en évidence l'action Écrivains en classe.

Enfin, en avril dernier, l'Association belge des Professeurs de français co-organisait avec l'IFC et Espace Nord une journée de formation sur la littérature belge et son fonds patrimonial dans une perspective pédagogique à partir de la collection de cette maison d'édition. Vu les attentats bruxellois, elle a été reportée au 18 novembre.

# Absents dans les textes, présents dans les cours

**Les textes légaux n'imposent pas l'étude des auteurs belges en formation initiale. N'empêche : des enseignants les abordent par choix et par goûts personnels.**

Un cours consacré aux auteurs belges, cela ne date pas d'hier dans plusieurs universités. Benoît Denis, président du département de Langues et Littératures romanes à l'Université de Liège, souligne que depuis la réforme dite « de Bologne », en 2004, cette formation est devenue obligatoire pour tous les bacheliers romanistes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sous des intitulés et à des moments divers.

À Liège, par exemple, le cours d'Histoire approfondie des littératures francophones et spécialement de la littérature belge, en Bac 3 (45 heures – cinq crédits ECTS) s'accompagne



© PROF/FWB / Olivier Papegnies

La littérature de jeunesse, notamment belge, s'invite dans les hautes écoles.

de la lecture obligatoire de dix livres d'auteurs belges. En master, les étudiants peuvent également suivre, en option, les cours (30 heures) de Questions approfondies de littérature francophone, Histoire de la poésie francophone de Belgique et Théâtre francophone contemporain. « À l'ULg, précise M. Denis, l'accent est mis sur la dimension sociale du phénomène, et notamment sur la manière dont se posent les questions d'identités à travers les soubresauts

*de la Belgique politique, le rapport à la France... »*

Pour Marie-Christine Pollet, de l'Université libre de Bruxelles, « *les auteurs belges sont abordés dans la partie du cours de Didactique du français consacrée à l'enseignement de la littérature/lecture littéraire, ainsi que dans les séances d'Exercices didactiques préparatoires aux stages* ».

### Et dans les hautes écoles ?

Le décret de 2001 régissant la formation initiale des instituteurs et des régents<sup>(1)</sup> ne prévoit pas de cours spécifique consacré à la littérature belge. N'empêche : bon nombre d'enseignants l'abordent, par choix et goûts personnels. « *Mario Ramos, Rascal, Kitty Crowther,...* Voilà quelques auteurs belges d'albums pour le maternel et le fondamental abordés dans nos cours visant d'abord et avant tout à développer chez les enfants des compétences dans l'étayage de la lecture, de l'écriture et de la communication orales », explique Graziella Deleuze, qui enseigne à la Haute École de Bruxelles.

« *Lorsque j'aborde n'importe quel problème de langue, de technique narrative, de style, de variation linguistique ou encore de didactique, j'élabore des exercices à partir des auteurs belges que j'ai eu le plaisir de lire*, précise Irène-Marie Kalinowska, qui enseigne aux futurs régents dans la même école. Je considère



en effet essentiel de proposer aux futurs professeurs de français des pistes d'action permettant de réfléchir avec leurs futurs élèves aux racines culturelles, symboliques, imaginaires, réelles et littéraires ».

Sylvie Bougelet, de la Haute École Libre Mosane, précise qu'en 1<sup>re</sup> année, les futurs régents suivent un cours de 45 heures centré sur la littérature de jeunesse. Et lisent notamment les ouvrages du *Prix Farniente*. En 2<sup>e</sup>, au cours de didactique, ils lisent et exploitent les livres d'un auteur ensuite accueilli en classe.

« En 2<sup>e</sup>, je fais lire des extraits, notamment d'auteurs belges, et j'apporte des ouvrages en classe, explique Viviane Deprêter, qui enseigne à l'implantation de Braine-le-Comte de la Haute École Louvain en Hainaut. Je parle de la collection *Espace Nord* et je montre un exemplaire de dossier pédagogique. Au cours didactique générale de la lecture littéraire, en 3<sup>e</sup>, j'amène une valise littérature belge

pour montrer la variété des ouvrages pour la jeunesse ».

#### Des cours spécifiques

Certains vont plus loin. Eléonore Quinaux (Haute École Paul-Henri Spaak, à Nivelles) : « Je donne un cours de littérature belge des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles en dernière année. Pour l'examen, mes étudiants doivent produire des ateliers autour d'une œuvre belge de leur choix ».

Marie-Christine Duchêne (Haute École Robert Schuman, à Virton) a aussi créé un cours spécifique d'Histoire de la littérature belge de langue française, en 3<sup>e</sup> année de régendat, où elle retrace l'histoire de Belgique, en parallèle avec les grands courants littéraires et les auteurs qui les ont marqués. ●

(1) [www.gallilix.cfwb.be/document/pdf/26112\\_000.pdf](http://www.gallilix.cfwb.be/document/pdf/26112_000.pdf)

## Espace Nord : des livres et un espace pédagogique

Propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la collection Espace Nord rassemble plus de trois-cents titres du patrimoine littéraire francophone belge. Ses atouts ? Format de poche, prix accessible, mais aussi un appareil pédagogique à la fin de chaque volume.

Par ailleurs, dans son espace pédagogique (1) sont mis en ligne, gratuitement, des documents conçus comme un appui direct au travail du professeur. Louise Flipo, enseignante, a écrit deux de ces dossiers.

**PROF :** de quoi se composent ces dossiers ?

**Louise Flipo :** Ils reprennent des renseignements sur la vie de l'auteur, la genèse du texte, son lien avec un courant, son genre, sa place et son importance dans l'œuvre globale de l'auteur. Suivent des explications sur la vie du livre et l'accueil du public. Le résumé concerne le cadre spatio-temporel, les personnages, l'intrigue, le thème et les procédés narratifs, le style, le découpage,.... Sans dévoiler l'issue de l'histoire. L'analyse dégage les concepts et problématiques essentiels. Le document se complète par une séquence de cours, une bibliographie et une liste de ressources. Pour mon dossier sur *Pelléas et Mélisande*, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, la maison d'édition m'a demandé d'en remplacer certaines : il y a une volonté réelle d'être en phase avec le public visé.

Quelle est votre pratique en classe ?

Elle est parallèle à ces dossiers. L'analyse se construit le plus objectivement possible à partir d'un portefeuille de documents. Et j'essaie de partager l'une ou l'autre perspective d'un théoricien de la littérature en lien avec l'œuvre.

(1) [www.espacenord.com/espacepedagogique](http://www.espacenord.com/espacepedagogique)

## Congrès mondial des professeurs de français

Du 14 au 21 juillet, l'Association belge des Professeurs de français (ABPF) accueille à Liège le Congrès mondial des professeurs de français (1). Mi-mai, il y avait déjà plus de 1 300 inscrits, provenant de 103 pays. Au menu : 539 communications, 12 ateliers d'éditeurs, 10 ateliers « jeunes chercheurs », 60 ateliers pédagogiques...

« Chaque enseignant peut y trouver son compte, explique Christiane Buisseret, présidente de l'ABPF. Mais j'insiste sur les rencontres, les échanges de pratiques, l'ouverture sur le monde et le rafraîchissement de ses propres pratiques professionnelles ».

On pointera dans le programme l'axe Histoire et pratiques de la littérature : comment la tradition et l'innovation sont-elles utilisées par l'historiographie littéraire, et comment l'enseignement du français peut-il en rendre compte ? Et l'axe Des cultures en français qui attirent et qui font plaisir : comment intégrer dans l'apprentissage les arts d'expression française au sens large, et plus récemment les réseaux sociaux ?

Sur la question de la littérature belge en classe, l'ABPF a publié un dossier « Et notre littérature patrimoniale ? » dans le n° 248 (mars 2016) de sa revue, *Vivre le français* (2).

(1) <http://liege2016.fjpf.org/cms>

(2) [www.abpf.be](http://www.abpf.be)

# Auteurs belges en classe : le flux et le reflux

**Au fil du temps, les auteurs belges ont connu des fortunes diverses dans les programmes et manuels scolaires...**

C'est du



Les auteurs de chez nous ont occupé dans les manuels des places variables selon les époques. Mais des anthologies leur ont été consacrées. Dès les années '60, avec un supplément au volume 19<sup>e</sup> siècle de la collection Lagarde et Michard.

Entre 1974 et 1980, pas moins de quatre anthologies concernent la littérature belge de manière exclusive ou privilégiée. Notamment *La littérature française de Belgique*, un tome de la série littérature et langages, parue chez Nathan/Labor.

Plus récemment, signalons, outre l'anthologie de Pascale Toussaint (lire en page 22), le *Manuel et anthologie de la littérature belge à l'usage des classes terminales de l'enseignement secondaire*, dû à Paul Aron et Françoise Chatelain (Bruxelles, Le Cri, 2008).

Ils sont (encore ?) nombreux les écoliers qui ont mémorisé un poème de Maurice Carême ou de Pierre Coran, sans savoir sans doute qu'il s'agit de poètes de chez nous. Pourtant, dans les programmes et manuels destinés à l'enseignement secondaire, les écrivains belges ont toujours occupé une place discrète.

À partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, des auteurs belges, absents des programmes, occupent pourtant une place croissante dans les manuels. C'est qu'il s'agit de construire le sentiment national dans un pays encore jeune.

Mais c'est surtout après la Première Guerre mondiale que des auteurs belges entrent en classe, engouement patriotique oblige. Ainsi, jusqu'aux années '60, les programmes de l'enseignement officiel et de l'enseignement catholique recommandent de leur accorder une place explicite. Un bémol tout de même : ces auteurs sont toujours placés à un échelon plus bas que les écrivains français.

## La décrue

La mise en place progressive de l'enseignement rénové, fin des années '60, change la donne. Le professeur Jean-Louis Dufays l'a observé : la littérature belge se fait confidentielle, voire inexistante dans les programmes du réseau libre dès les années '60, puis dans les années '70 dans tous les réseaux.

« Désormais, ce ne sont plus les auteurs ni les œuvres qui comptent, mais les démarches employées pour les lire »<sup>(1)</sup>. Françoise Chatelain, qui a consacré sa thèse à l'enseignement de la littérature française en Belgique francophone, le note : « Les nouveaux programmes sont fondés principalement sur une approche structuraliste de la littérature et ont fait le choix d'un effacement de la chronologie et de l'histoire littéraire. Rien n'empêche bien évidemment d'appliquer les théories et méthodes modernes à des textes d'auteurs belges,

toutefois, ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils seront étudiés en tant que tels<sup>(2)</sup> ».

La littérature belge connaît pourtant un regain d'intérêt dans les programmes du réseau officiel au cours des années '80. Le terrain est favorable : création de la Communauté française, de la collection Espace Nord (1982)...

À la charnière du siècle, le référentiel *Compétences terminales et savoirs requis en français Humanités générales et technologiques* réserve une place à part entière aux auteurs belges. Néanmoins, si le programme de la Communauté française impose la lecture d'un roman belge en 5<sup>e</sup> secondaire, celui de l'enseignement libre ne formule aucune instruction dans ce sens.

## Et dans les nouveaux référentiels ?

Vers où va-t-on à l'heure de la création de nouveaux référentiels ? Les programmes de Wallonie-Bruxelles Enseignement et du Cpeons pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés technique et artistique de qualification, professionnel et pour la 7<sup>e</sup> professionnelle, demandent d'aborder des œuvres d'auteurs belges. Applicables en 1<sup>re</sup> année de chaque degré dès la rentrée 2016-2017, ils mentionnent des ressources comme le *Prix des lycéens* et la collection Espace Nord.

En 2013, les ministres de l'Enseignement et de la Culture ont réuni des membres de la Commission des lettres, du Service général de l'Inspection, et des représentants des réseaux. Cela a abouti à des recommandations à tous les enseignants. « Enseignez la littérature en tenant compte de l'ancrage historique, géographique, social et fonctionnel. Construisez les savoirs de référence (en tant que ressources pour l'exercice des compétences) en considérant la position spécifique des élèves citoyens belges francophones<sup>(3)</sup> ».

Le message a-t-il été bien reçu par le groupe de travail chargé de rédiger le référentiel de

compétences terminales et de savoirs prérequis en section de transition des humanités générales et technologiques ? « Nous nous accordons sur l'invitation à utiliser la littérature belge en classe, sans citer d'auteurs ou d'œuvres particuliers », explique M. Dufays, membre du groupe.

Pour ce spécialiste, l'enseignement de la littérature belge dresse face à face deux conceptions incompatibles de la didactique de la littérature : « D'un côté les tenants de l'universalisme et de l'ouverture culturelle soutiennent que ce qui compte d'abord, c'est d'initier l'élève à un certain nombre d'attitudes intellectuelles, au maniement de certains concepts, à la lecture d'une diversité de textes et de cultures sans accorder de privilège à un type de production en particulier ».

« De l'autre côté, les défenseurs de la référence culturelle soulignent les avantages didactiques d'une approche spécifique des littératures locales : la prise en compte du domaine littéraire le plus présent dans la société où vivent les élèves permettrait tout à la fois d'aborder la littérature sous l'angle sociologique et de se coller avec les référents culturels familiers ». ●

(1) DUFAYS J.-L., « La littérature belge de langue française dans les programmes et les manuels scolaires du XX<sup>e</sup> s. : enquête sur une présence-absence », dans *Textyles*, n°15, L'Institution littéraire, 1999 <http://textyles.revues.org/1119>

(2) CHATELAIN F., « La littérature francophone belge, un objet d'enseignement ? », dans *Le Carnet et les Instants*, n°188, octobre-décembre 2015, [bit.ly/21ZUEU1](http://bit.ly/21ZUEU1)

(3) [bit.ly/23JTr2x](http://bit.ly/23JTr2x)

## ET AILLEURS EN FRANCOPHONIE ?

### Au Québec

Sur vingt-cinq livres, l'élève doit en lire treize québécois en secondaire (cinq au 1<sup>er</sup> cycle, huit au 2<sup>e</sup>). Le reste est consacré à la francophonie et au patrimoine mondial. [bit.ly/1rJRuON](http://bit.ly/1rJRuON)

### Au Maroc

Malika Bounagui, présidente de l'Association marocaine des Enseignants de français, confirme l'existence d'une liste imposée aux écoles d'œuvres françaises et marocaines de langue française. Elle s'accompagne d'extraits dans les manuels. Certaines écoles privées proposent d'autres œuvres.

### Au Sénégal

Selon Abdoulaye Ibnou SECK, secrétaire chargé des TIC de l'Association sénégalaise des Professeurs de français, les professeurs reçoivent une liste de livres obligatoires, avec des œuvres sénégalaises, négro-africaines et d'autres, majoritairement françaises.

### Au Luxembourg

D'après Jean-Claude Frisch, président de l'Association des Professeurs de français du Luxembourg, une liste d'œuvres est proposée aux professeurs du secondaire, sans obligation. Elle comporte surtout des auteurs français et quelques luxembourgeois, rarement repris par les professeurs préférant des titres plus connus.

### En Suisse romande

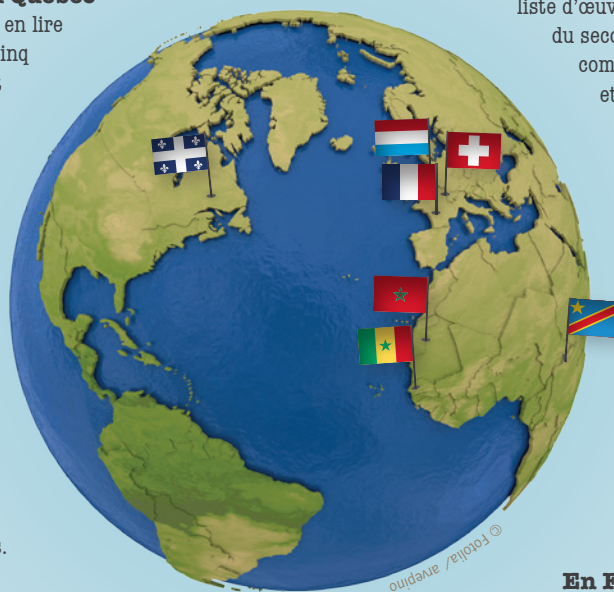
L'enseignement est une compétence des cantons. Dans les cantons francophones, pas d'obligation en matière de littérature, mais des propositions, comme en maturité professionnelle, d'œuvres majoritairement françaises. [bit.ly/1rJR6sy](http://bit.ly/1rJR6sy)

### En France

En secondaire, les professeurs de français sont libres de sélectionner textes et œuvres. Cependant, deux œuvres littéraires françaises sont imposées pour la terminale. [bit.ly/1WuZ9Gi](http://bit.ly/1WuZ9Gi)

### En République démocratique du Congo

Les professeurs de français sont invités à privilégier la littérature française, négro-africaine francophone, mondiale et belge, avec une liste imposée d'ouvrages au secondaire supérieur. [bit.ly/1TC42XU](http://bit.ly/1TC42XU)



# Une formation basée sur l'intelligence collective

**L'Institut de la Formation en cours de Carrière a lancé il y a trois ans Travcoll (pour travail collégial), un module destiné à des équipes représentant des écoles volontaires qui co-construisent des projets autour des enfants en difficultés.**

Couvin, lundi 15 février. Une équipe de l'École communale Arthur Grumiaux, de Les Bons Villers, participe à une des trois journées Travcoll de l'année. Organisée par l'Institut de Formation en cours de carrière (IFC), cette formation a pour but d'inciter des groupes à élaborer de nouvelles solutions d'accompagnement des enfants en difficultés. En 2015-2016, elle a concerné 52 écoles, dans une dimension inter-professionnelle, interréseaux, inter-niveaux.

## Trois équipes mixtes...

Ainsi, le directeur d'Arthur Grumiaux, Bernard Verhaeghe, est entouré de Fiona Pasin, institutrice de 1<sup>re</sup> année, Françoise Dejean, institutrice d'adaptation, Stéphanie Bauduin, institutrice maternelle et Marilyn Garcet, infirmière du CPMS. Des partenaires locaux les accompagnent. Carine Beukens, enseignante détachée, a diverses missions de suivi des écoles du village. Institutrice de formation, Muriel Albert, aujourd'hui indépendante et formatrice en Brain Gym, est engagée par le pouvoir organisateur à raison de deux heures semaine pour soutenir divers projets et formations. Nathalie Dujardin est logopède indépendante.

Ils ont rejoint deux autres groupes de six ou sept personnes construits de la même façon pour représenter l'Athénée royal de Couvin (fondamental) et celui de Chimay (fondamental, secondaire et internat).

« La première année, explique M. Verhaeghe, nous n'avons pas trouvé ce que nous voulions. La 2<sup>e</sup>, nous avons formé un bon trio avec nos écoles partenaires, sur des thèmes de notre choix. L'accompagnement est devenu du sur-mesure. Pour continuer le travail non abouti, ce trio a rempli cette année ».

## ... et motivées

Ces équipes n'ont donc pas que des enseignants. « Cela permet d'avoir des points de vue différents et de nous appuyer sur nos partenaires locaux quand nous rentrons dans nos bases ». Elles sont formées de pairs qui mènent une action réflexive sur leurs projets propres et ceux des autres équipes. « Ce travail exige de la motivation, commente Muriel Albert. Mais il nous booste énormément, notamment parce que nous nous apportons de la reconnaissance ». « Cela nous donne un degré de professionnalisme supplémentaire », ajoute Carine Beukens.

## Autour de l'enfant en difficulté

Pourquoi s'inscrire à cette formation ? « Nous avons découvert assez tard qu'un élève était dyspraxique, explique M. Verhaeghe, et nous nous sommes demandés comment découvrir plus tôt les problématiques de certains enfants et leur permettre d'apprendre comme les autres ».

Concrètement, depuis deux ans, son école travaille, à raison de trois journées pédagogiques par an, sur le développement d'un Plan individuel d'apprentissage (PIA). « Cette démarche nous a amenés à reformuler le projet d'établissement d'une part, et à chercher et adapter des grilles d'observation des difficultés. Nos équipes partenaires Travcoll nous y aident ». M<sup>me</sup> Albert : « De façon réciproque, nos questions, nos réflexions donnent des pistes à nos collègues ». Même si les projets sont différents. Celui de l'Athénée de Chimay, par exemple, tourne autour de l'identité et de la communication, pour relier davantage les différentes sections.

## Des ressources externes

Si cette co-construction s'effectue, elle le doit



aussi à la coordination et aux ressources apportées par des formateurs de l'IFC. « Isabelle Petit et Pol Bollen accompagnent le travail des trois équipes sur leur projet, la réflexion commune, et nous donnent des outils de travail de groupe », commente M<sup>me</sup> Albert.

Par exemple, ils lancent la journée avec un « Quoi de neuf ». M<sup>me</sup> Petit : « Vous êtes dans un état (in)satisfaisant et voulez aller vers un état futur souhaité. Que feriez-vous si vous aviez une baguette magique ? » Chaque équipe fait ainsi le point sur son projet. « Mais votre formulation, continue M. Bollen, vise-t-elle le problème, la solution ou les moyens ? ». Et les équipes de préciser.

Pendant la journée, les participants observeront leur projet notamment à travers quatre éléments parmi les six de la grille d'Ardoino : les individus, la classe, l'école, les institutions. Ils feront également un jeu de puzzle : trois groupes reçoivent comme outil une notice pour goûter le vin à travers la vue, l'odorat ou le goût. Après avoir comparé un Sancerre et un Vin jaune, les participants reforment des groupes différents et mettent en commun les premiers résultats, avant un bilan général. Pol Bollen : « Une technique qui stimule la créativité ».

En conclusion de la journée, les participants listent leurs attentes pour la prochaine car Travcoll est tout sauf une formation figée : ils décident de faire le point sur leurs projets respectifs, de retravailler sur des techniques de travail en équipe, de recevoir un expert sur l'identité, pour le projet chimacien et d'expérimenter des outils d'évaluation de projets.

### Des transferts concrets

Retour à Les Bons Villers où le personnel de l'École Arthur Grumiaux se retrouve à sa

journée pédagogique du 3 mai. En guise d'introduction, M<sup>me</sup> Albert retrace le travail réalisé depuis deux ans dans cet aller-retour entre Travcoll et le terrain : « Nous mettons la touche finale à notre PIA et au projet d'établissement ».

Et lorsque, un peu plus tard, une institutrice présente un retour d'une formation au mindmapping, on sent l'intérêt du directeur : « Nous pourrions utiliser ce support pour communiquer prochainement sur le PIA et le projet d'établissement vers les élèves et leurs parents ».

Et il poursuit : « Pour prolonger la démarche, je vais proposer au personnel de répondre à deux appels à projet. Le premier concerne l'aménagement de la cour de récréation pour lutter contre la violence. Le second vise à proposer des moyens pour aider en classe des élèves diagnostiqués à besoins spécifiques et pour aider les familles lorsqu'elles vont en consultation ».

Dans cette démarche, les techniques apportées par les formateurs ont été, elles aussi bien utiles. « Par exemple, explique M<sup>me</sup> Albert nous avons construit notre projet d'établissement autour de douze mots-clés définis à l'aide du Circept, pour CIRculaire et conCEPT, une méthode qui sert à valider des actions liées à un projet d'entreprise ».

Bref, lors de la dernière journée Travcoll, les Bonsvillersois rejoindront leurs homologues avec un bilan positif. Et, sans vouloir généraliser, « notre expérience montre que le concept de Travcoll fonctionne, explique M. Verhaeghe, peut-être mieux que les formations de deux ou trois jours consécutifs, avec expert et retour en classe sans suivi ». De là à se réinscrire l'an prochain ? Pour l'équipe, c'est déjà décidé. •

### POUR EN SAVOIR +

- On trouve des développements sur Travcoll dans les rapports d'activités et les rapports d'évaluation des formations de l'IFS : [www.ifs.cfwb.be](http://www.ifs.cfwb.be) (>docs réf.). Inscriptions : 081 / 83 03 28 ou [francesco.dellaquila@cfwb.be](mailto:francesco.dellaquila@cfwb.be).
- Depuis 2014, la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique a lancé le programme Prof'Essor dans plusieurs écoles bruxelloises. La philosophie ? Mettre en place une culture de l'échange et de la transparence de ses pratiques, au sein de son école et en partenariat avec d'autres. Lire GÉRARD B. « Prof'Essor : partager pour améliorer ses pratiques », dans *Entrées libres*, n° 96, février 2015, p. 14-15.
- Nicole Priou, ex-professeure de collège et lycée et ex-formatrice a coordonné un dossier sur « Le pari du collectif » dans *Les cahiers pédagogiques*, n° 524, de novembre 2015 : « La dimension collective du travail n'est pas celle qui apparaît le plus lorsqu'on évoque le métier d'enseignant... Mais du travail collectif se réalise et des professionnels y trouvent de l'intérêt et du plaisir ». Sommaire sur [bit.ly/1U4fVG3](http://bit.ly/1U4fVG3)

# La carte mentale rend plus autonome

## Mathéma TICE

Denis Butlen (professeur à l'Académie de Versailles) et Jean-Louis Durpaire (inspecteur), ont écrit *Enseigner les mathématiques à l'ère du numérique* (Canopé Éditions) à partir d'un constat : nos habitudes numériques changent sans cesse, ce qui renforce le besoin d'apprendre de nouvelles compétences : savoir mémoriser, traiter l'information, s'exprimer avec des outils numériques. Ils proposent une réflexion pédagogique et didactique, dans une approche par domaine (nombres, calcul, grandeurs et mesures, géométrie, problèmes numériques) et puis transversale (évaluation, besoins spécifiques, matériel, ressources, formation) sur l'apprentissage des mathématiques et l'utilisation pédagogique des TICE dans cette discipline.

## Manger bouger

[www.mangerbouger.be](http://www.mangerbouger.be) a été complètement relooké et repensé. On y trouve notamment une rubrique Projets d'écoles qui valorise les projets en développement ou en cours.

## Esprit d'entreprendre

Essenscia et l'Université catholique de Louvain ont créé une plateforme d'apprentissage online en gestion de l'innovation sous forme de dix capsules vidéos illustrées par le cartooniste Kanar. [www.uclouvain.be/473865.html](http://www.uclouvain.be/473865.html)

## Ça tourne

Née sous l'impulsion du Centre de formation des animateurs, la plateforme web *Ça tourne* rassemble et diffuse les films d'ateliers réalisés par des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle permet également d'en apprendre plus sur l'envers du décor : conditions de réalisation, associations porteuses du projet, méthode, trucs et astuces employés par les animateurs. [www.ca-tourne.be](http://www.ca-tourne.be)

**La carte mentale est une technique antique. Certains l'utilisent pour rendre l'apprentissage plus accessible aux élèves à besoins spécifiques, comme à Micheroux.**

Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé (IPESS) de Micheroux. Erwin, Camille (7<sup>e</sup> P) et Anna (6<sup>e</sup> Q), des élèves de forme 4, réalisent une carte mentale, ou Mind Map. À l'aide d'un tableau blanc interactif (TBI) et du logiciel iMindMap<sup>(1)</sup>, ils synthétisent les différentes utilités de l'Histoire, en tant que discipline.

« Le mindmapping a été actualisé par le psychologue britannique Tony Buzan en 1971, explique leur enseignant, Loïc Noël. Il privilégie la préférence du cerveau à l'analyse tabulaire. Pour hiérarchiser l'information et la restituer, à l'instar de la pensée, le sujet décompose des informations, les synthétise avant de créer sa carte mentale. On peut en faire dans toutes les disciplines et à n'importe quel âge. Les réaliser en synthèse ou à tout moment dans une séquence ». Et de montrer une préparation de dictée où l'arbre du son /o/ se décompose en branches qui en représentent les graphies /eau/, /o/ et /au/.

Petit rappel des règles : « Le thème au centre est entourée par un cercle. Une idée est associée à chaque branche qui en part. Chaque série de branches – principale et secondaire(s) – se différencie des autres par sa couleur, sa graphie ou ses moyens mnémotechniques ». Ensuite, ses élèves réalisent sur papier leur propre carte. « Cela permet une meilleure mémorisation », ajoute M. Noël. Erwin : « Je déteste mémoriser. Mais avec la carte mentale, cela m'amuse ».

Cette technique, l'équipe de l'IPESS la propose à ses élèves de forme 2, 3 et 4<sup>(2)</sup>. Elle permet de prendre en compte une matière sans passer par un long texte, de servir de support pour



© Fotolia/Tom Wang

un développement, pour une explicitation, ou devient un outil, « comme cette carte sur l'analyse d'une œuvre visuelle qui en série les étapes : dimension, type d'œuvre, auteur, public visé, contenu, architecture... ». Pour Béatrice Bergmans, une des logopèdes de l'IPESS, « cela facilite aussi le rattrapage ».

Et M. Noël multiplie les supports d'utilisation. « Les élèves utilisent le papier et le TBI. Certains scannent les documents pour les stocker et les retrouver facilement. Et, dans le cadre d'École numérique, l'IPESS s'équipe de tablettes : certains ont plus d'habileté avec un outil numérique qu'avec un marqueur ». Enfin, soutenu par l'ASBL Dessine-moi une idée et l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation, l'enseignant réalise un prototype appelé Mind Tab<sup>(3)</sup> : un support doté de facilités ergonomiques pour dessiner les cartes. « Le but est de répondre aux attentes spécifiques des utilisateurs du Mind Mapping en manque d'autonomie et de commercialiser la Mind Tab à prix coutant ».

Erwin : « Ces projets permettent davantage d'accessibilité aux personnes qui ont des besoins spécifiques ». ●

## Patrick DELMÉE

<sup>(1)</sup> [imindmap.com](http://imindmap.com), logiciel scolaire agréé, conçu par Tony Busan, remboursé sur commande via l'ASBL Dessine-moi une idée.

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1TxRRvs](http://bit.ly/1TxRRvs)

<sup>(3)</sup> [www.mindtab.be](http://www.mindtab.be)

# Vous prendrez bien un peu d'enseignement ?

**Chef étoilé, Gaëtan Colin est aussi enseignant, à l'Athénée royal Rive Gauche, à Laeken. Ce qui l'anime ? La conviction qu'il peut aider des jeunes à découvrir ce dont ils sont capables...**



Gaëtan Colin : « Pour réussir dans ce métier, il faut être costaud ».

**PROF :** Qu'est-ce qui vous a mené vers les fourneaux ?

**Gaëtan Colin :** Une passion de gamin. Mon père, architecte et ma mère, infirmière, ont bien essayé de me dissuader vu la difficulté de concilier le métier avec une future vie de famille... À 14 ans, j'ai été inscrit à l'École hôtelière, section technique du Collège Cardinal Mercier, à Braine-l'Alleud. En plus des cours généraux, nous avons une dizaine de périodes de cours de pratique professionnelle et nous devons assurer des services en soirée.

**Vous avez décroché un Bocuse d'or, une étoile au Guide Michelin... Pourquoi enseigner en plus ?**

J'ai eu l'occasion d'engager des apprentis de l'Athénée de la Rive Gauche dans mes restaurants. L'un d'eux a même participé avec moi à la finale du

Bocuse d'or, à Lyon. L'année dernière, un ancien coordinateur de l'école m'a proposé d'y enseigner.

**Pourquoi dans un Céfa et pas dans une école hôtelière ?**

Parce que ces élèves ont besoin d'être soutenus, de rencontrer quelqu'un qui les aide à voir ce dont ils sont capables. Il faut demander dix fois la même chose à ces jeunes qui ne savent pas où ils en sont. Ça me rend dingue parfois, et je n'ai pas toujours la patience...

J'y enseigne durant douze heures par semaine à une quinzaine d'élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dont je supervise aussi les stages (trois journées par semaine dans une entreprise).

**Des élèves motivés...**

Non. Beaucoup arrivent ici après avoir échoué ailleurs et ont choisi la restauration un peu

par hasard. C'est justement cela qui m'intéresse car c'est maintenant qu'il faut essayer de les reprendre en main. À ces jeunes, majeurs, j'enseigne les bases du métier. Chaque lundi, nous préparons un repas pour les enseignants et pour des personnes de l'extérieur. Certains élèves s'impliquent ; deux d'entre eux sont en apprentissage dans mes restaurants ; ils sont contents d'être là.

**Quelles qualités essayez-vous de leur inculquer ?**

La ponctualité, le respect, la politesse, la rigueur, le courage. Je leur dis que pour réussir dans ce métier, il faut être costaud, il faut travailler des heures et des heures. Certains abandonnent. Parmi ceux qui s'accrochent, je sais que la plupart ne feront pas une carrière de cuisinier. Ils seront tentés par autre chose. Mais ils auront appris des choses essentielles et trouvé un bon rythme de travail.

**Et vous avez fait venir d'autres chefs étoilés dans l'école...**

Oui, le 9 mai, nous avons profité de l'inauguration de notre restaurant didactique, pour inviter des chefs étoilés à préparer un menu avec les élèves. Pour eux, c'est une belle reconnaissance.

**Certains cuisiniers se reconvertissent dans l'enseignement. Vous, vous menez les deux de front. Qu'est-ce que cela change ?**

Je vois mon personnel autrement, je comprends par où il est passé. Je peux mener cette expérience extraordinaire grâce à une équipe très efficace (directeur, chef d'atelier). Ma seule crainte, c'est d'être limité par le temps. ●

Propos recueillis par

**Aurélië FAUBERG et Catherine MOREAU**

(1) Best junior Belgian Cook en 2009, Meilleur Chef de Belgique en 2010, Bocuse d'or en 2011. Il a décroché une étoile au Guide Michelin, gère trois restaurants dans la région bruxelloise et a ouvert des chambres d'hôtes à Godinne.

# « L'école doit être une fabrique

**Sociologue et docteur en sciences politiques et sociales, Marco Martiniello est spécialiste des questions de politiques migratoires, de citoyenneté, de multiculturalisme. Pour lui, l'école a plus que jamais un rôle clé à jouer dans la socialisation des élèves.**



**PROF :** Les récents attentats ont-ils accentué le risque d'amalgame entre radicalisme et immigration ?

**Marco Martiniello :** Ce qui a créé ces amalgames, ce ne sont pas les attentats eux-mêmes, mais l'analyse qu'en ont faite les médias, traditionnels et nouveaux, et certains responsables politiques. Car on observe ces mêmes amalgames dans des pays qui n'ont pas connu d'attentats. En outre, ceux-ci ont été commis par des personnes issues de l'immigration, mais pas immigrées elles-mêmes car nées en Europe.

N'ont-ils pas également accentué le risque de repli sur soi ?

C'est sûr. Plus précisément, deux replis sur soi qui s'opposent : celui des communautés musulmanes qui se sont senties visées, stigmatisées ; et celui d'une frange de la population belgo-belge, attisée par certains propos nationalistes.

Face au radicalisme, que peut faire l'école ?

Je précise d'abord qu'il peut y avoir du radicalisme dans toutes les religions et aussi en politique, à droite et à gauche. Sans doute ne prépare-t-on pas suffisamment les acteurs de première ligne que sont les enseignants, les éducateurs, à gérer des classes de plus en plus multiculturelles et avec une grande diversité religieuse.

Ce n'est évidemment pas à l'école seule d'endosser la responsabilité de la réaction au radicalisme, mais les élèves y passent tout de même sept ou huit heures par jour...

Je pense aussi que l'école parvient de moins en moins à jouer son rôle de réducteur des inégalités sociales. Ce n'est évidemment pas la faute des enseignants qui se trouvent dans un système qu'ils n'ont pas construit. Plus les jeunes sont défavorisés économiquement, plus ils sont écartés. Il faut que l'école revienne à sa mission de socialisation, qu'elle inclue les jeunes dans la société.

L'école est malheureusement le reflet de notre société où on n'existe pas en-dehors

de l'argent. Clairement, on a mal à notre jeunesse ; on n'est plus en mesure de lui donner du sens, de l'espoir. Cela crée un terreau dans lequel certains adolescents, en quête d'identité, peuvent être tentés par des positions tranchées, des expériences extrêmes qui, selon eux, donnent du sens à leur vie.

Je veux croire au rôle que peut jouer la culture dans la construction du sens. Et je hurle quand j'entends que dans certains pays, on veut réduire ou supprimer le cours d'histoire ou d'autres matières non « monnayables sur le marché ».

Quand il n'y a plus de dialogue, chacun s'enfonce dans ses certitudes

Concrètement, que peuvent faire les enseignants confrontés, dans leurs cours, aux questions des élèves, voire à certains parti-pris ?

Difficile de réagir, par exemple face à des élèves refusant de respecter une minute de silence en mémoire des victimes des attentats. Au-delà de la sanction – indispensable –, je pense que c'est important de tenter de comprendre ce qui pousse des jeunes à s'orienter vers le rejet, la haine de notre société. Et d'essayer de maintenir le dialogue à tout prix, en créant des temps, des espaces d'échanges d'idées. Surtout si on n'est pas d'accord. Quand il n'y a plus de dialogue, chacun s'enfonce dans ses certitudes.

Le cours de citoyenneté vous paraît-il être une voie intéressante ?

Pourquoi pas ? C'est sûrement un cours très important pour apprendre aux jeunes à se sentir reconnus, traités de la même manière,



# de citoyenneté »

respectés dans leurs droits et leurs devoirs quels que soient leur origine, leur milieu, leur orientation sexuelle. Mais a-t-on besoin pour cela d'un cours à part ? Ne peut-on pas développer une approche citoyenne dans tous les cours ?

Le Centre d'Études des Ethnicités et des Migrations que vous dirigez a réalisé une étude de faisabilité sur la création d'un institut public d'études de l'islam <sup>(1)</sup>.

Ensuite, une commission chargée de faire des propositions au Gouvernement a recommandé notamment une formation obligatoire pour les professeurs de religion islamique <sup>(2)</sup>. Va-t-on dans le bon sens ?

Bien sûr ! Si on confie les cours à des enseignants qui n'ont aucune connaissance de la réalité sociologique belge, leur discours est en porte-à-faux. Il faut former ici les professeurs de religion islamique, même si cela ne plaira pas à certains États qui souhaitent maintenir une forme de contrôle. Les jeunes musulmans qui ont grandi ici n'ont pas tous la même perception de l'islam et de la place de cette religion dans la société. Le cours doit refléter cette diversité.

Un souvenir d'école qui vous a marqué ?

Mes parents, ouvriers d'origine italienne, m'ont toujours encouragé à aller plus loin qu'eux. Pourtant, les tests d'orientation en 6<sup>e</sup> primaire, à l'athénée, me dirigeaient vers l'école technique en tant que « manuel » alors que j'étais premier de classe. Sans l'acharnement de mes parents, j'aurais aveuglément suivi cette voie et je serais devenu quelqu'un d'autre. Cela me renvoie l'idée que selon l'origine sociale, on n'a pas tous les mêmes chances... ●

Propos recueillis par

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1YumsxT](http://bit.ly/1YumsxT)

<sup>(2)</sup> Le rapport de la commission : [bit.ly/1XtNF5y](http://bit.ly/1XtNF5y)

## Pour lutter contre le radicalisme

- **Films.** Laplateforme.be et la Cinémathèque ont sélectionné la captation de Jihad, la pièce de théâtre d'Ismaël Saïdi, mais aussi des œuvres de Roger Beeckmans, *Une si longue histoire*, et son tryptique *L'école de la tolérance – Une école en terre d'accueil - L'école de la vie*. Ces outils sont à votre disposition gratuitement sur [www.laplateforme.be](http://www.laplateforme.be) pour une vision préparatoire et disponibles en dvd via [cinematheque@cfwb.be](mailto:cinematheque@cfwb.be).
- **Collabeur**, court-métrage de Fahem Abes, met en scène l'inspecteur de police Farid, belge d'origine marocaine, et Rachid, un jeune lycéen qui considère Farid comme un traître, un « collabeur ». Ce cinéaste est inscrit dans l'opération Cinéastes en classe, qui sera lancée en septembre. Infos : [fabesbel@gmail.com](mailto:fabesbel@gmail.com) – 0486 / 968 363.
- **Vivre ensemble.** Parmi les nouveautés de cette rubrique de [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be), on notera « Que dire à mon enfant après l'école ce 22 mars ? », du *Ligueur* ; « Attentats - Quelques pistes pédagogiques pour en parler avec nos enfants... », de Yapaka ; « Bruxelles 22 mars 2016 - Tenir bon et se mobiliser », du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias ; et « Attentats de Bruxelles », de Démocratie ou barbarie. (> S'outiller, [bit.ly/1NzV80a](http://bit.ly/1NzV80a) et > S'informer, [bit.ly/1RaBtiD](http://bit.ly/1RaBtiD))
- **Numéro vert.** La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis à disposition en juin 2015 le numéro vert 0800/20 000 pour offrir aux familles une écoute ainsi qu'une aide juridique confidentielle en matière de radicalisme. Elle a reçu une cinquantaine d'appels depuis son ouverture.
- **Beit Project.** Pendant deux jours et par petits groupes, des 10-14 ans issus de deux écoles différentes apprennent à collaborer, à s'appropriier les lieux, à repérer les traces historiques et à les connecter à un thème contemporain mais également à débattre avec les habitants en les filmant lors d'interviews. Infos : [thebeitproject.org/fr](http://thebeitproject.org/fr) – [info@thebeitproject.org](mailto:info@thebeitproject.org) – circulaire 5687, [bit.ly/1ONlrjk](http://bit.ly/1ONlrjk)
- **L'Observatoire.** Le n° 86 de *L'Observatoire* s'intitule « Radicalisme violent ». Il vise à « comprendre pour désamorcer, prévenir, construire une société plus inclusive ». [www.revueobservatoire.be](http://www.revueobservatoire.be)
- **Klasse**, notre homologue néerlandophone a réalisé un dossier multimedia sur la radicalisation (en néerlandais) : « Radicalisering ». [bit.ly/1TlPX1v](http://bit.ly/1TlPX1v)
- **Mesures gouvernementales.** Le 23 mars, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles décidait de consacrer 90 000€ pour mettre en place des mesures selon quatre axes : formation, coaching, construction d'une pièce de théâtre, création d'outils pédagogiques. D'autre part, il s'agit aussi d'effectuer un relevé des problèmes de terrain, de renforcer le maillage, les actions positives en milieu urbain et les animation jeunesse. À plus long terme, il prévoit d'organiser une formation obligatoire des cadres du secteur Jeunesse. [bit.ly/1suO5wv](http://bit.ly/1suO5wv). Des groupes de travail ont été créés à cet effet, et on compte une première réalisation : [www.bienvenuedansmatribu.be](http://www.bienvenuedansmatribu.be). Cette plateforme interactive permet de s'informer sur les articles de la Charte de la Citoyenneté, à partir de vidéos et d'y réagir en ligne. Des outils destinés aux professionnels sont également référencés.

# La mission centrale de l'école : l'égalité des chances

Cette rubrique invite un ou des experts à faire part à nos lecteurs d'un message qu'il juge important, dans le contexte actuel. Jean Hindriks (UCL et Itinera) et Mattéo Godin (UWE et Itinera) ont publié fin avril un rapport sur l'égalité des chances à l'école, qu'ils résumant ici.

Notre rapport <sup>(1)</sup> propose une approche inédite de la notion d'équité, telle qu'elle a été définie dans les évaluations des systèmes scolaires. Aujourd'hui, alors que l'éducation obligatoire est perçue par tous comme un vecteur d'émancipation sociale, il est clair que l'égalité des chances devient un enjeu politique majeur.

On dit qu'il y a égalité des chances face à l'école lorsque les résultats scolaires sont indépendants de l'origine sociale des élèves. Il s'agit de corriger un handicap initial, de compenser les conditions initiales dans lesquelles se trouvent les élèves, pour leur donner des chances égales dans la vie. C'est une mission centrale de l'école.

## La résilience comme égalité des chances

Les élèves résilients sont des élèves issus de milieux défavorisés mais qui réussissent bien à l'école. Pour apprécier ce phénomène, nous comparons pour chaque pays les chances relatives d'un élève de figurer dans le quart des meilleures élèves de son pays (sur base du test PISA 2012) selon que cet élève appartient au quart socialement favorisé de la population ou au quart socialement défavorisé de la population.

Le résultat est sans appel : la Communauté flamande est en bas de classement avec une inégalité des chances trois fois plus élevée que dans les pays les mieux classés. En Communauté flamande un élève de milieu favorisé a sept fois plus de chances de faire partie des meilleurs élèves qu'un élève de milieu défavorisé. En Communauté française ce ratio est de six contre une moyenne de quatre pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

## La mobilité sociale comme égalité des chances

La mobilité sociale (ascendante) mesure la possibilité pour un élève d'obtenir un meilleur classement au test PISA que son classement

social. La Belgique reste en bas du classement en terme de mobilité sociale. Elle occupe la 7<sup>e</sup> plus mauvaise position sur 34 pays. Cette mobilité sociale est comparable entre les deux communautés. Le Canada et la Finlande font office de très bons élèves en terme de mobilité sociale au sein de l'OCDE.

## Synergie entre mobilité sociale et performance

Nous montrons que la mobilité sociale et la performance scolaire, mesurées par le niveau moyen des élèves, sont positivement corrélées au sein des différents systèmes scolaires de l'OCDE. Cela suggère que l'égalité des chances réduit le sentiment d'impuissance face à l'école des élèves socialement défavorisés, ce qui à son tour motive les élèves et suscite l'émulation (Pourquoi pas moi ?). La mobilité sociale est aussi la plus élevée dans les pays où les inégalités scolaires sont limitées. La mobilité sociale est enfin plus élevée dans les pays où la mixité sociale des écoles est plus grande.

## Synergie entre élèves forts et élèves faibles

La comparaison internationale suggère aussi une forte corrélation positive entre les résultats des élèves forts et ceux des élèves faibles. Une explication possible à ce résultat est qu'en relevant le niveau des plus faibles on augmente le niveau moyen ce qui a pour effet d'accroître à son tour les ambitions des meilleurs.

Au niveau belge, si l'on compare les communautés sur ces critères, on constate que la Communauté flamande obtient un score plus élevé des élèves forts et des élèves faibles que la moyenne belge. À l'inverse, la Communauté française obtient un score plus faible des élèves forts et des élèves faibles que la moyenne belge. Les carences des élèves faibles sont en partie attribuables à un mode d'organisation de l'enseignement qui exacerbe les différences. À l'inverse il

existe des modes d'enseignement qui tirent tout le monde vers le haut sans exacerber les différences.

### La mobilité sociale dans les réseaux d'enseignement

La mobilité sociale est plus forte dans le groupe des élèves de l'enseignement officiel que celui de l'enseignement catholique. Cela est vrai dans les deux communautés belges. Évidemment, la distribution des résultats et la distribution socio-économique changent d'un groupe à l'autre. Dans chaque communauté, nous observons aussi l'existence d'une plus grande résilience chez les migrants. L'effet de l'échec scolaire sur la résilience est plus nuancé. Doubler une fois semble améliorer la résilience au sein des élèves concernés mais doubler deux fois ou plus est nuisible à la résilience.

### Familles monoparentales

En ce qui concerne l'écart de résultats pour les élèves issus de familles monoparentales, la Communauté française est dans la moyenne, tandis que la Communauté flamande est tout en bas de classement avec une baisse de 8 % des résultats scolaires dans les familles monoparentales. Cette baisse de 8 % est équivalente, sur l'échelle PISA, à une année de retard scolaire. Seule la Turquie fait moins bien. L'effet des familles monoparentales diffère selon le genre de l'élève, avec un effet négatif sur les résultats scolaires plus important pour les garçons que les filles.

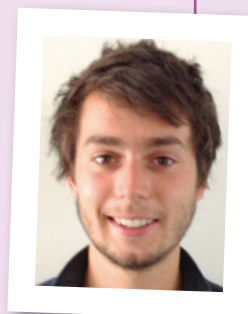
### Recommandation

Le chômage, la précarité professionnelle et la montée de la pauvreté, qui frappe notamment les familles monoparentales, placent les enfants des familles les plus démunies dans des conditions d'étude difficiles. Nous devons répondre à cette réalité dans notre lutte pour l'égalité des chances.

Notre rapport révèle que la mission centrale d'égalité des chances de l'école est en échec en Belgique (à l'exception de la Communauté germanophone). Notre analyse montre cependant que le changement est possible sans opposer l'excellence à l'équité. Cela doit nous conduire à dépasser les clivages idéologiques en matière de système scolaire pour aborder la question de la qualité de notre enseignement de façon pragmatique et concrète. Pour que « *chaque enfant qu'on enseigne soit un homme qu'on gagne* » (Victor Hugo). ●

**Jean HINDRIKS** (UCL et Itinera)  
et **Mattéo GODIN** (UWE et Itinera)

.....  
<sup>(1)</sup> *L'égalité des chances à l'école* – rapport complet téléchargeable via [www.itinerainstitute.org/fr/article/egalite-des-chances](http://www.itinerainstitute.org/fr/article/egalite-des-chances)



## EN DEUX MOTS

Licencié et docteur en économie (Université de Namur), Jean Hindriks a enseigné l'économie à l'université d'Exeter et au Queen Mary College (Université de Londres). Actuellement professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain (UCL) et « senior fellow » à l'Institut Itinera, il est aussi membre du Center of Operations Research and Econometrics (CORE) et directeur du Master en Économie à l'UCL.

Membre de la Commission de Réforme des Pensions (avril 2013 à juin 2014), Jean Hindriks a publié plusieurs livres et de nombreux articles scientifiques sur les questions de finances publiques et d'économie politique. Il publie et débat fréquemment dans les médias sur les thèmes de l'enseignement, des pensions et des finances publiques.

Mattéo Godin, après un master en Économie à l'UCL, a été consultant international avant d'être assistant de recherche en matière de politique fiscale à l'Université de Namur dans le cadre d'un projet de recherche de la Coopération belge au développement. Il est maintenant conseiller économique au sein de l'Union wallonne des entreprises après avoir été assistant de recherche à l'Institut Itinera, participant notamment à l'élaboration du rapport sur l'école et l'égalité des chances.

## Faire école, un sport de combat



CORNET J., *Faire école, un sport de combat*, éditions Couleurs Livres, 2015.

Les lecteurs de *TRACeS de ChanGements*, revue du mouvement ChanGements pour l'égalité, connaissent le style vif et sans langue de bois de Jacques Cornet, sociologue et formateur d'enseignants. *Faire école, un sport de combat*, livre une sélection de ses analyses.

Praticien chercheur, il y questionne, raconte ou analyse les pratiques pédagogiques. Cela donne un ouvrage décapant et des textes très concrets. Comment travailler en classe des sujets « chauds » et non consensuels ? Comment réagir quand des élèves refusent le discours scientifique sur l'origine du monde ?

Ça et là, des coups de gueule et la volonté de déconstruire certains mythes, comme l'adéquation entre formation et emploi. Des

affirmations fortes aussi : « *les enseignants doivent être formés pour faire de la classe un espace d'affiliation où l'on travaille la fierté et le plaisir d'apprendre ensemble* ».

Parmi ses plaidoyers, une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur pédagogique (par un test et la création d'une première année différenciée). Car il s'agit de certifier des enseignants très performants qui ont compris les erreurs, résistances et évitements des élèves en difficulté et qui, dans l'idéal, devraient les avoir vécues et dépassées. « *Or, la majorité de ces étudiants a été orientée vers le qualifiant durant le secondaire et peine dès la première année du supérieur* ». ●

C. M.

## L'obligation scolaire, une histoire sans fin



GAUTIER G. et HULLEBROECK P., *L'obligation scolaire, le défi de l'émancipation*, décembre 2015.

Saisissant l'occasion du débat sur l'abaissement éventuel à 5 ans de l'âge de l'obligation scolaire, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente y consacre une étude engagée.

Elle commence par des jalons légaux : le droit international, la Constitution, les lois et décrets. Puis, dans une perspective historique, il est question des enjeux : démocratisation, intégration sociale,...

L'obligation scolaire est donc le produit d'une évolution et le chantier se poursuit. La dernière partie de l'étude, consacrée au projet

d'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire, présente les propositions de lois, décrets et résolutions, ainsi que les arguments pour et contre.

Enfin, les auteurs le soulignent : si on vise l'efficacité, il faut accorder de l'importance à certaines conséquences juridiques et organisationnelles. Y aura-t-il assez de locaux ? Définira-t-on des socles de compétences spécifiques pour la 3<sup>e</sup> maternelle pour éviter une sorte d'aspiration des objectifs pédagogiques vers les exigences du 1<sup>er</sup> degré primaire ? ●

C. M.

### Dys, TDA/H...

L'UFAPEC a publié deux études consacrées à la « constellation » des dys, HP, TDA/H... fréquentant l'enseignement ordinaire. L'une donne la parole aux enseignants et spécialistes, pour en comprendre leur point de vue et en approcher leurs réalités. L'autre fait l'écho aux positions des parents et élèves concernés. [bit.ly/1WfdP1c](http://bit.ly/1WfdP1c) et [bit.ly/26gpQ4S](http://bit.ly/26gpQ4S)

### Les cahiers du praticien

De Boeck Supérieur a lancé *Les cahiers du praticien*, collection destinée aux professionnels du secteur psycho-médico-social et éducatif. Des ouvrages rédigés par des praticiens actifs dans la prise en charge d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficulté ou souffrant de troubles spécifiques. [bit.ly/1MM8cQg](http://bit.ly/1MM8cQg)

### Devoirs et caetera

L'ASBL Vidéo Éducation Permanente (Videp) a produit le documentaire *Devoirs et caetera*, de Christian Van Cutsem, qui évoque le boulot d'une quinzaine d'écoles de devoirs et associations d'accompagnement scolaire et d'animation socioculturelle, à Molenbeek. Le film a l'ambition d'ouvrir un dialogue entre les acteurs de l'éducation soucieux de faire évoluer le système scolaire. [bit.ly/26j8IeN](http://bit.ly/26j8IeN)

### Comment utiliser Wikipedia ?

Dans *Utiliser Wikipedia comme source d'information fiable* (Klog éditions), Guy Delsaut explique ce qu'est cette encyclopédie, son historique, ses règles de fonctionnement... Il en analyse atouts et défauts, répond aux critiques, évoque la fiabilité des sources. À la portée de tout utilisateur de Wikipedia, le livre détaille des pistes pour passer de la consommation à la production.

# Votre fiche fiscale via www.ens.cfwb.be

**Vous pourrez trouver votre fiche fiscale ainsi que le formulaire de demande de prime syndicale sur votre boîte électronique professionnelle.**

Pour accéder à votre fiche fiscale et au formulaire de demande de prime syndicale (à renvoyer au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet), rendez-vous sur [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be) et connectez vous avec votre ID, (votre matricule de 11 chiffres) et un mot de passe (4 chiffres). Ces codes d'accès ont été envoyés à votre domicile lors de votre entrée en fonction <sup>(1)</sup>.

## Mot de passe perdu ?

Si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe, vous pouvez contacter l'ETNIC, de préférence par courriel ([fpens@etnic.be](mailto:fpens@etnic.be)), en mentionnant votre numéro matricule.

Vous pouvez également contacter la structure d'appui qui a été mise en place jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, en vous munissant de votre numéro de registre national. Cette structure d'appui est accessible du lundi au vendredi au 0800/20 000 (8-18h) ou au 02 / 413 20 20 (9-12h et 14-16h).

Il reste possible d'obtenir fiche fiscale et demande de prime syndicale par courrier postal, mais il faut alors en faire la demande au plus tard le 23 juin, exclusivement par téléphone

aux numéros cités précédemment et en vous munissant aussi de votre numéro de registre national. Une telle demande doit s'effectuer chaque année.

## Pour toute personne ayant presté en 2015

Cette procédure et ces documents concernent l'ensemble des membres du personnel rémunérés par l'Administration générale de l'Enseignement, en ce compris les personnes engagées sous statut ACS/APE/PTP et les

membres du personnel des Centres PMS.

Soulignons que cela concerne aussi les membres du personnel qui seraient éloignés du service (notamment pour des congés

et absences, accidents du travail, DPPR et congés pour mission) ainsi que les membres du personnel qui ont touché des revenus d'activité dans l'enseignement en 2015 mais ont quitté leur fonction depuis lors. ●

## S. K.

.....

<sup>(1)</sup> Les détails dans la circulaire 5656. [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)

## Éducation aux médias : appel à projets

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias invite tous les acteurs qui le souhaitent à proposer des activités de sensibilisation, d'animation ou de formation autour de l'éducation aux médias, dans le cadre de la Quinzaine de l'éducation aux médias, qui aura lieu du 12 au 26 octobre.

Tout est possible, qu'il s'agisse de sensibiliser à un usage responsable des réseaux sociaux, de participer à la création d'un webmagazine, d'analyser les stratégies derrière la pub, de tourner le remake d'un film en stopmotion, d'enregistrer une émission de webradio, de décoder la presse autour du thème du terrorisme, ou de démonter les stéréotypes présents dans les jeux vidéo...

Toute personne ou institution (notamment les écoles) agissant dans une finalité non commerciale peut proposer une activité. Inscription gratuite, exclusivement via le formulaire en ligne ([bit.ly/1NzS70x](http://bit.ly/1NzS70x)). Cela permettra aux initiatives de bénéficier d'une large médiatisation et de bénéficier de matériel promotionnel (en septembre) pour faire connaître l'activité.



# Adapter l'école aux élèves avec autisme

Dans l'enseignement spécialisé ou dans l'ordinaire, des enseignants ont développé une pédagogie adaptée à des élèves souffrant de troubles du spectre de l'autisme.

Dans ces classes de l'École secondaire spécialisée Les Fantastiques, à Louvain-la-Neuve, chaque élève a pris ses aises et ses marques, choisissant son espace. Sur le mur, devant le bureau de Noah, un panneau lui rappelle les repères de la journée.

Ces aménagements répondent aux besoins de ces huit adolescents de 13 à 17 ans, présentant tous des troubles du spectre de l'autisme. À des degrés d'intensité variables selon la gravité du trouble et l'âge, l'autisme se manifeste par certaines caractéristiques. Comme l'altération de la qualité des relations sociales et de la communication, des comportements répétitifs et des intérêts restreints <sup>(1)</sup>.

milieu de vie et se faire comprendre de son entourage. Concrètement, on met en place un environnement stable et prévisible, en structurant la classe en espaces dédiés à des activités précises, en accordant la priorité au visuel (dessins, objets...) et en misant sur la routine pour organiser l'emploi du temps.

## Des ateliers, des sorties...

Corentin Bury est un des enseignants des Fantastiques, école née en 2013 et devenue en septembre 2015 une implantation de l'École secondaire d'enseignement spécialisé Jean Bosco, de Chastre. « *Nous nous adaptons à l'âge, au niveau scolaire et au degré d'autonomie de chaque élève*, explique-t-il. *Après le passage du CEB, deux de ces jeunes pourraient gagner l'enseignement professionnel ou un enseignement spécialisé de forme 4 (correspondant au secondaire ordinaire). D'autres, peu autonomes, ont besoin d'un accompagnement régulier* ».

Instituteur primaire, M. Bury a enseigné dans plusieurs écoles spécialisées, et diverses formations et lectures lui ont permis de mieux connaître l'autisme. « *La plupart du temps, les élèves se répartissent, par groupes, dans les locaux. Beaucoup aiment travailler les maths ou le français à partir d'exercices à leur niveau sur l'ordinateur. Ils peuvent immédiatement y vérifier si les réponses sont correctes, ce qui les rassure* ».

« *La logopède propose des jeux, des situations très concrètes. Des ateliers (cuisine, arts plastiques,...), des sorties (marché, expositions...) concrétisent les apprentissages de base. Par exemple, pour aider un élève à passer d'exercices théoriques à l'utilisation quotidienne de l'argent, nous l'avons nommé responsable d'une des collations hebdomadaires, et nous l'accompagnons au marché* ».



La logopède de l'École Les Fantastiques concrétise les apprentissages par des jeux.

Dans l'enseignement spécialisé, des écoles maternelles (57), primaires (59) et secondaires (45) organisent des classes adaptées pour ces élèves. Ces classes ont adopté des principes du programme éducatif *Teacch* (Treatment and Education of Autistic and related Communications handicapped Children).

L'objectif est de rendre l'enfant le plus autonome possible et de lui donner des stratégies de communication pour comprendre son

### Du matériel très concret

L'École communale de Warcoing accueille des élèves autistes en intégration. « Deux élèves tuteurs encadrent les deux enfants accueillis de ma classe de 3<sup>e</sup> primaire, explique Delphine Lefebvre, institutrice en 3-4<sup>e</sup>, qui a travaillé dans l'enseignement spécialisé. La logopède qui accompagne l'un d'eux durant quatre périodes hebdomadaire revoit les différentes matières avec du matériel très concret (des lettres illustrées, par exemple). L'autre, souffrant du syndrome d'Asperger, est très lent ; je

*lui accorde davantage de temps pour les activités et je travaille avec lui pour l'aider à se mettre à niveau. Accueillir ces élèves m'amène à rendre les apprentissages plus concrets, ce dont tous les élèves bénéficient ».* ●

### Catherine MOREAU

.....  
<sup>(1)</sup> Lire « Un élève avec autisme décode difficilement nos mots, nos émotions » dans notre numéro de juin 2013 (PROF 18), p. 38-39.

## Unis face à l'autisme

Fin avril la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise ont adopté le plan transversal Autisme 2016-2020 <sup>(1)</sup>. L'objectif ? Coordonner les actions des secteurs du handicap, de la santé mentale, de la petite enfance et de l'enseignement, pour améliorer la prise en charge et les conditions de vie des personnes concernées par l'autisme (enfants, adultes, familles...).

Certaines mesures concernent notamment ou en particulier l'enseignement. Comme la réalisation, prévue pour cet automne, d'un état des lieux du manque de solution pour les personnes atteintes d'autisme ou de handicap de grande dépendance. Et une meilleure information des professionnels : début 2017, [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) centralisera sur une page spécifique toutes les informations relatives à l'autisme. La formation continuée des enseignants (notamment) sera renforcée et complétée par la constitution de groupes de parole.

Le plan prévoit aussi de développer au moins un projet-pilote de classe spécialisée dans l'enseignement ordinaire, avec un encadrement plus important. Les conclusions d'un comité de suivi serviraient à déterminer de meilleures normes d'encadrement et des critères d'organisation de la pédagogie adaptée pour des élèves autistes.

Par ailleurs, deux nouvelles classes spécialisées vont voir le jour à Uccle et de nouvelles places dans l'enseignement spécialisé de type 2 sont prévues à Ixelles (où une nouvelle école accueillera 60 enfants dès septembre), à Berchem-Sainte-Agathe ainsi que dans le Brabant wallon.

Une autre mesure : à l'image du dossier médical global, le carnet ONE, informatisé, suivra l'enfant dans son parcours scolaire et permettra d'alimenter le Plan individuel d'apprentissage de l'enseignement spécialisé. ●

.....  
<sup>(1)</sup> <http://bit.ly/1WK06uD>

## S'informer et se former

- L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) propose plusieurs formations liées à l'autisme. Les unes forment aux pédagogies adaptées (*Teacch*, développement de la communication verbale et non verbale, pédagogie adaptée aux élèves porteurs d'autisme de haut niveau ou du syndrome d'Asperger...). D'autres proposent des partages de pratiques *Teacch* mises en place avec les élèves ou, plus largement, une formation pour aider les enseignants à gérer les troubles de comportement. [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be)
- Le site [www.participe-autisme.be](http://www.participe-autisme.be) propose des informations, stratégies d'éducation, une bibliographie, un guide pratique pour trouver et transmettre des informations sur l'autisme de l'enfant.
- Le Service universitaire spécialisé pour personnes avec autisme (SUSA) recense, sur son site [bit.ly/1TKSBNH](http://bit.ly/1TKSBNH) bon nombre de livres et d'ouvrages didactiques sur l'autisme.
- FLOOR A., *Élèves« Dys », TDA/H, HP... :au-delà des discours, quels outils pour les enseignants et les professionnels de la santé ?*, étude de l'Ufapec, 2015. [www.bit.ly/27H8zCM](http://www.bit.ly/27H8zCM)
- VERMEULEN P., DEGRIECK S., *Mon enfant est autiste. Un guide pour parents, enseignants et soignants*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2010.
- VERMEULEN P., *Comment pense une personne autiste ?*, Paris, Dunod, 2014.

# Les diplômes des enseignants

98,9 %

des professeurs d'éducation physique du secondaire disposent d'un titre pédagogique.

19 %

des maitres de seconde langue du primaire n'ont pas de formation spécifique en rapport avec la langue enseignée, ce qui peut être considéré comme un indicateur de pénurie pour cette fonction.

13,9 %

des maitres de religion ou morale du primaire (et 13,9 % en secondaire) ne possèdent aucun titre pédagogique.

**La quasi-totalité des enseignants du fondamental disposent d'un titre pédagogique. En secondaire, c'est le cas de 87,3 % pour l'ordinaire et de 81,1 % pour le spécialisé.**

Deux des *Indicateurs de l'enseignement* 2015<sup>(1)</sup> s'intéressent aux diplômes des enseignants et à leurs éventuels titres pédagogiques, dont la réforme des titres et fonctions pointe l'importance (lire en pages 4 à 7). En janvier 2015, dans le fondamental (ordinaire comme spécialisé), 36 854 des 37 280 enseignants (soit 98,9 %) disposent d'un titre pédagogique : un diplôme d'instituteur primaire (57,7 %), d'instituteur maternel (30,4 %), d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (7,9 %), ou de niveau Master (2 %), pour la plupart en Sciences de l'éducation.

En secondaire, 87,3 % des 37622 enseignants de l'ordinaire et 81,1 % des 4633 enseignants du spécialisé disposent d'un titre pédagogique. Globalement, 34,9 % ont un diplôme de niveau master, 41,8 % sont AESI, 9,3 % titulaires d'un bachelier non pédagogique, et 11,5 % possèdent au maximum un diplôme de niveau secondaire, en grande majorité dans les fonctions de cours technique et de pratique professionnelle.

Les deux indicateurs, bien plus détaillés qu'ici, sont déclinés par fonction. En maternelle, on observe par exemple que la grande majorité des maitres de psychomotricité sont soit des instituteurs maternels (56 %) ayant suivi une formation complémentaire, soit des

AESI en éducation physique (32,5 %).

En primaire, 7,9 % des maitres de seconde langue n'ont pas de titre pédagogique tandis que 19 % n'ont pas de formation spécifique en rapport avec la langue enseignée. Quant aux maitres de religion ou de morale, 12,1 % ne possèdent aucun titre pédagogique reconnu par la Fédération. Les maitres de morale, de religion catholique et de religion israélite se distinguent par un taux de diplômés avec titre pédagogique (plus de 96 %) nettement supérieur à la moyenne (87,9 %) de ce groupe de fonctions.

En secondaire, plus de 91 % des professeurs de cours généraux disposent d'un titre pédagogique. C'est le cas de 85,9 % des professeurs d'éducation plastique, musicale ou sténodactylo, de 79,2 % des professeurs de cours techniques ou techniques et de pratique professionnelle. Quant aux enseignants de cours de pratique professionnelle, ils sont 64 % à avoir un titre pédagogique, les deux tiers d'entre eux ayant un diplôme de secondaire supérieur. La proportion de professeurs de religion ou de morale ayant un titre pédagogique (86,6 %) est analogue à celle qui prévaut en primaire. ●

**D. C.**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/indicateursenseignement](http://www.enseignement.be/indicateursenseignement)

En secondaire ordinaire, 87,3% des enseignants disposent d'un titre pédagogique

	Fondamental ordinaire et spécialisé	Secondaire ordinaire	Secondaire spécialisé
Master	2,0 %	38,4 %	34,9 %
Bachelier AESI	7,9 %	41,9 %	41,8 %
Bachelier Instituteur primaire	57,7 %	0,6 %	2,4 %
Bachelier Instituteur maternel	30,4 %	0,1 %	0,1 %
Bachelier non pédagogique	0,7 %	9,2 %	9,3 %
Secondaire supérieur, autres	1,2 %	9,8 %	11,5 %
<b>Avec titre pédagogique</b>	<b>98,9 %</b>	<b>87,3 %</b>	<b>81,1 %</b>

Dans l'édition 2015 des *Indicateurs de l'enseignement*, ces chiffres globaux sont également disponibles par fonction.



## À PRENDRE OU À LAISSER

**Les 45<sup>es</sup> Rencontres Pédagogiques d'été** du mouvement ChanGements pour l'Égalité se dérouleront du 16 au 21 août 2016. Onze ateliers de six ou trois jours sont destinés aux acteurs de l'éducation. D'autres activités sont prévues (soirée de présentation de la Pédagogie Institutionnelle, conférence, librairie spécialisée). [www.changement-egalite.be](http://www.changement-egalite.be)

**Le Jeu du migrant**, conçu comme un jeu de rôle, permet de vivre le parcours d'une personne contrainte à l'exil. Il existe en deux versions (poche et plateau) et en trois langues (français, néerlandais, anglais). [bit.ly/1U6EgQp](http://bit.ly/1U6EgQp)

**Ose le vert, recrée ta cour** est un concours permettant à 75 écoles wallonnes de bénéficier dès septembre d'un soutien pour apporter la nature et la convivialité dans les cours de récréation. Un budget de 695 000 € a été dégagé pour cette opération. Candidatures avant le 10 juin. [www.oselevert.be](http://www.oselevert.be)

**Annoncer la Couleur** lance son premier concours de projets en éducation à la citoyenneté mondiale. L'équipe est à la disposition des enseignants pour les conseiller dans l'élaboration de projets relatifs à huit thèmes : migrations, démocratie et citoyenneté, paix et conflits, diversité et interculturalité, justice sociale, commerce et consommation, développement durable et droits humains. Inscriptions jusqu'au 30 septembre. [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

**Le Voyage des Aliments** est une animation audiovisuelle interactive de 1h15 proposée par l'ASBL Exploration du Monde et Planète Mômes. Ses thèmes : l'alimentation au cours de l'histoire, la production et le transport des aliments, les régimes alimentaires, le système digestif, comment lire les étiquettes, quelles solutions pour manger équilibré et consommer de manière responsable. [www.planete-explo.be](http://www.planete-explo.be)

**L'ONG Lumière sur le monde** propose aux classes de 4<sup>e</sup> secondaire un projet de 16 à 24 mois centré sur la cécité infantile dans les pays en développement. Après des actions de

sensibilisation et récolte de fonds, immersion d'une semaine en République démocratique du Congo. [www.lightfortheworld.be](http://www.lightfortheworld.be), [martin.rotsaert@lightfortheworld.be](mailto:martin.rotsaert@lightfortheworld.be) (02 / 415 97 05).

**Ma plume contre le racisme**, le 1<sup>er</sup> concours du mouvement contre le racisme et la xénophobie (MRAX) a été remporté par le Lycée Martin V (Louvain-la-Neuve) et le Lycée Emile Jacqmain (Bruxelles). [www.mrax.be](http://www.mrax.be)

**Natagora**, association de protection de la nature, a lancé un *serious game* destiné au secondaire. Sur la planète Nowatera, chaque intervention des élèves sur le paysage aura un impact sur l'écosystème... [www.natagora.be](http://www.natagora.be)

**Alphabétisation** : le fonds de Bpost, géré par la Fondation Roi Baudouin lance un nouvel appel à projets d'alphabétisation au sein des familles et de soutien aux apprentissages et au plaisir de lire. [bit.ly/1RL633Q](http://bit.ly/1RL633Q)

**L'école d'été de forma@HETICE** (29 au 31 août) abordera les enjeux de la maîtrise de compétences médiatiques et numériques ainsi que la création de scénarios pédagogiques, à la Haute École Robert Schuman de Virton. [www.formahetice.ulg.ac.be](http://www.formahetice.ulg.ac.be) (> évènements), [b.denis@ulg.ac.be](mailto:b.denis@ulg.ac.be)

**Dis-moi dix mots** en langue française, concours piloté par le ministère français de l'Éducation, invite les classes à réaliser collectivement une production artistique ou littéraire reposant sur un travail linguistique à partir de dix mots. Ou sur un imagier dans les plus petites classes. [bit.ly/1xqj5K](http://bit.ly/1xqj5K)

**www.bruitalecole.be** a été développé par l'ASBL Empreintes a développé pour conseiller les écoles : notions théoriques sur le bruit, conseils pour agir dans sa classe, liste d'outils et d'ouvrages de références, soutien pratique aux enseignants...

**Le climat sous les projecteurs** est une brochure du service éducatif de PointCulture qui rassemble une sélection commentée de films et des analyses sur les représentations des changements climatiques au cinéma. [bit.ly/1U6EA1j](http://bit.ly/1U6EA1j)

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

### Adresse

Magazine PROF - Local 3G9  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 690 81 33  
Fax : 02 / 800 09 64

### Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau  
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF)  
Stagiaires : Aurélie Fauberg, Sébastien Kibanda.  
Mise en pages : Olivier Vandeville

### Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Philippe Delfosse, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Gérard Legrand, Jean-Michel Motte et Willy Wastiau.

### Vie privée

Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGB) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule.

La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-8295 (imprimé)

ISSN 2031-8309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

### Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

### Impression

Roularta Printing S.A.

### Tirage

120 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 64  
5000 NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@mediateurcfwb.be](mailto:courrier@mediateurcfwb.be)

### À nos lecteurs

Pour recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/> Ces liens ont été vérifiés le 30 mai.

## À PRENDRE OU À LAISSER

**Équité entre les enfants** : dans les pays riches, les écarts entre enfants de la moyenne et les plus défavorisés continuent de se creuser, alerte l'Unicef dans *Équité entre les enfants*. Sur 35 pays classés selon leurs performances en matière d'égalité de bien-être entre enfants, la Belgique figure à la 29<sup>e</sup> position. [bit.ly/2638qZl](http://bit.ly/2638qZl)

**Biodiversité** : il y a 20 ans, la Belgique ratifiait la Convention sur la diversité biologique. À cette occasion, une campagne a vu le jour, menée notamment par l'Institut royal des Sciences naturelles. [www.1001pourlabiodiversite.be](http://www.1001pourlabiodiversite.be)

**Le Prix de l'économie circulaire**, remis le 19 mai, récompense l'engagement dans la mise en place d'un nouveau modèle de prospérité basé sur la production de biens et services en limitant fortement la consommation de matières premières et d'énergies non renouvelables. [www.ecocir.be](http://www.ecocir.be)

**Et demain...** est le thème du 54<sup>e</sup> Congrès (inter-réseaux) des professeurs de sciences (biologie, chimie, physique, géographie), organisé à Louvain-la-Neuve les 25 et 26 août, et reconnu comme formation par l'IFC. Il est mis sur pied par des professeurs membres de la Fédération des professeurs de géographie (Fegepro), de l'Association des professeurs de biologie (Probio) et de l'Association Belge des Professeurs de Physique et de Chimie (Abppc). [www.congres-des-sciences.be](http://www.congres-des-sciences.be)

**Les valeurs de l'Europe** est un jeu éducatif du type « jeu de l'oie » destiné aux 8-12 ans et proposé par le Conseil de l'Europe. L'ensemble inclut un plateau de jeu pour la classe, 48 cartes à découper, six pions et un dé à fabriquer, un diplôme et des conseils pédagogiques. En commande ou téléchargeable via [bit.ly/1PM3JIK](http://bit.ly/1PM3JIK).

**Eco-schools** est un label que les écoles francophones bruxelloises peuvent tenter d'obtenir en collaboration avec l'ASBL Coren, qui les accompagne dans cette démarche environnementale. [bit.ly/1GSSi3J](http://bit.ly/1GSSi3J)

**Un fantôme au Musée** est un jeu de l'oie proposé aux enfants et classes par le Musée Charlier, à Saint-Josse. [bit.ly/1RKnmD4](http://bit.ly/1RKnmD4)

**Le jeu de la ficelle** est un jeu interactif axé sur les impacts de nos choix de consommation, sur les relations entre le contenu de notre assiette et des problématiques telles que la qualité de l'eau, la dette extérieure d'un pays du Sud, la malnutrition, le réchauffement climatique,... Ses initiateurs (associations Rencontre des Continents et Quinoa) proposent des formations à l'utilisation du jeu. [www.jeudelaficelle.net](http://www.jeudelaficelle.net)

**Le Réseau européen** contre le harcèlement à l'école et dans les loisirs (ENABLE) propose un ensemble de ressources (en anglais) aux enseignants et aux familles, afin de travailler les compétences, les connaissances et la confiance pour promouvoir le bien-être des jeunes. [enable.eun.org](http://enable.eun.org)

**La compagnie Route 33** propose deux pièces de théâtre pour ados : *Ça te plaît, les yeux bleus ?* sur l'homosexualité, et *Maman est un mal nécessaire* sur le dialogue difficile entre un ado et sa mère. [www.route33.be](http://www.route33.be)

**L'eau dans le monde** est une mallette pédagogique développée par l'ASBL objectif Ô, qui vise l'accès à l'eau potable et aux assainissements de base dans de nombreux pays en développement. Elle comprend une vingtaine de panneaux, quatre livrets accompagnant la démarche de sensibilisation, un CD/DVD et un jeu de société. Animation en classe possible. Infos : [education@objectifo.org](mailto:education@objectifo.org) ou 04/ 225 51 24.

**Classe bleue** : le service éducatif de l'Aquascope de Virelles propose aux écoles de venir vivre des animations pédagogiques à l'étang de Virelles. La formule permet un séjour combinant plusieurs animations, en fonction de l'âge des enfants, de la période et des thématiques de votre programme/projet d'année. [bit.ly/1PSvViE](http://bit.ly/1PSvViE) ou [secretariat@aquascope.be](mailto:secretariat@aquascope.be)

**Nojunkfood4kids** est une campagne de la Ligue des familles, de son équivalent flamand et de *Test-Achats*. Elle vise à dénoncer les publicités pour des aliments trop gras, trop salés, trop sucrés et à sensibiliser sur les conséquences de la malbouffe. [www.nojunkfood4kids.be](http://www.nojunkfood4kids.be)

**L'ASBL Culture et Santé** a édité un kit pédagogique sur les Centres publics d'action sociale. [bit.ly/1VmqSZz](http://bit.ly/1VmqSZz)

**La Fondation Roi Baudouin** a publié le rapport du colloque du 16 février, intitulé *Mieux préparer les futurs enseignants préscolaires à l'accompagnement des enfants de milieux précarisés*. [bit.ly/1Rmh3mN](http://bit.ly/1Rmh3mN)

**28 en 1**, développé par le Bureau d'information du Parlement européen en Belgique à destination des enseignants du 3<sup>e</sup> degré secondaire, est un ensemble de leçons sur l'Europe et la démocratie, qui comprend des exercices interactifs. [www.europarl.be/28en1](http://www.europarl.be/28en1)

**Back to School** rassemble l'offre pédagogique à destination d'élèves dès 10-12 ans. Objectifs : rendre les politiques européennes plus accessibles aux jeunes, stimuler la curiosité des étudiants vis-à-vis de l'Europe et donner un visage à l'Europe. [bit.ly/1Xx00oa](http://bit.ly/1Xx00oa)

**L'Université de Paix** propose deux certificats et deux brevets pour développer ses compétences en prévention de la violence et en gestion des conflits. Ces formations « longues » de plusieurs modules sont destinées notamment aux éducateurs et enseignants. [bit.ly/1Qh11dM](http://bit.ly/1Qh11dM)

**Le tutorat en pratique**, guide élaboré en collaboration avec des universités et hautes écoles, a été financé par la fondation BNP Paribas. [bnppf.be/1nzlzXO](http://bnppf.be/1nzlzXO)

## Des avantages à La Boverie, à Liège

Construit pour l'Exposition Universelle de 1905, La Boverie est le nouveau pôle Beaux-Arts de la métropole liégeoise. Il a été développé en collaboration avec Le Louvre, qui apporte son expertise et ses conseils, tant pour la programmation des expositions que pour la scénographie actuelle des collections.



© Marc Verpoorten, Ville de Liège

La Boverie comprend d'une part les collections (accès gratuit avec Carte PROF), dont celles du Musée des Beaux-Arts de Liège, et d'autre part les expositions temporaires.

Côté expositions, *En Plein Air* (jusqu'au 15 août) fait le lien entre le musée et le parc qui l'entoure en présentant une centaine d'œuvres réalisées en extérieur par Monet, Cézanne, Matisse, Picasso, Léger,...

Ensuite, du 22 septembre au 29 janvier, *21 rue de la Boétie*, présentée en collaboration avec Anne Sinclair, décrit le parcours de son grand-père Paul Rosenberg, amateur d'art éclairé et homme d'affaires avisé, qui fut l'agent de Matisse, Braque, Picasso et bien d'autres. L'exposition abordera aussi, sous le coup du cataclysme nazi, le déplacement du centre mondial de l'art de Paris vers New York. Notons déjà les « journées profs » (entrée gratuite sur réservation) des 24, 28 septembre, 1 et 5 octobre. En dehors de ces dates, l'entrée sera à prix réduit avec Carte PROF.

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=6059](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6059)

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=6068](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6068)

## Prix réduit à l'Atelier Théâtre Jean Vilar

La saison 2016-2017 de l'Atelier Théâtre Jean Vilar (Louvain-la-Neuve) comprendra vingt-quatre spectacles :

créations, reprises, spectacles jeunes publics, cirque et même un opéra-comique. Citons *Le Roi nu* présenté par Les Baladins du Miroir sous chapiteau, *Saint-Exupéry à New York* qui reviendra sur la fabuleuse –mais véritable- aventure du Petit Prince, ou encore *Jackson Bay*, un huis-clos dans la cuisine d'un camping perdu au bout du monde. Ou, en reprises, *Le Malade imaginaire* et *Le Voyage de monsieur Perrichon*...

L'Atelier Théâtre Jean Vilar propose aussi des rencontres avec les acteurs, l'accueil des publics scolaires, des dossiers pédagogiques et d'autres activités liées aux spectacles présentés. Les détenteurs de Carte PROF bénéficient d'une réduction de 15 % sur le tarif plein en billetterie, sur simple présentation de leur carte (avantage non valable sur le théâtre pour enfants).

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2556](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2556)



## Entrée gratuite au Musée de la Photographie

Situé dans l'ancien Carmel de Mont-sur-Marchienne, le Musée de la Photographie est devenu l'un des plus vastes, voire des plus importants d'Europe, avec une superficie de plus de 6 000 mètres carrés, plus de 80 000 tirages et trois millions de négatifs conservés. Et l'entrée est gratuite avec Carte PROF. Une sélection de huit-cents photographies représentatives constituent la collection, composée aussi de 4 000 appareils et matériels divers, quelquefois originaux tels des ambrotypes, des daguerrotypes ou encore une originale montre-appareil photo.

À cette collection permanente s'ajoutent les expositions, bien souvent thématiques, qui mettent en avant un photographe, un genre ou encore un évènement. Différents ateliers et thèmes de visite ont été développés pour les publics scolaires, allant de la chambre noire argentique à la prise de vue numérique en passant par des stages, des conférences et bien d'autres.

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2779](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2779)



© Musée de la Photographie

CARTE  
PROF



© Opéra royal de Wallonie-Lorraine Wauters

## Réduction à l'Opéra royal de Wallonie-Liège

Inauguré en 1820, l'Opéra royal de Wallonie-Liège est un théâtre moderne, tourné vers l'avenir ! La programmation 2016-2017 en est certainement la meilleure preuve. Les grands standards que sont *Turandot*, *Nabucco*, *Don Giovanni*, *Orphée aux Enfers* ou encore *Otello* côtoieront *La Damnation de Faust*, *Jérusalem* ou *Dido and Aeneas*, le tout sous la conduite de chefs renommés.

Avec Carte PROF, vous bénéficiez, à titre privé, de 10 % de réduction sur toutes les représentations d'opéra (date au choix, hors 31 décembre, toutes catégories confondues).

Les jeunes publics et les scolaires découvriront l'opéra avec des œuvres plus accessibles : *Nabuccolo* ou *La Flûte enchantée*. Dès la maternelle, les élèves sont accueillis, avec des programmes spécialement développés pour eux. Pour les plus âgés, des versions courtes

des opéras, auxquelles ils pourront participer activement, sont programmées en journée. L'enseignement secondaire, y compris qualifiant, mais aussi le spécialisé sont également les bienvenus, avec là aussi des programmes adaptés. Programme scolaire disponible à partir du 31 août.

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=6073](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6073)

## Prix réduit à Nausicaá

Embarquez pour un voyage à travers mers et océans du monde entier au Nausicaá de Boulogne-sur-Mer. Cresser une raie, entrer dans l'aquarium des requins, partir en haute mer à bord de la Thalassa, nourrir les habitants du lagon, découvrir la faune des récifs, se retrouver nez-à-nez avec une murène ou encore s'enfoncer dans la mangrove... À moins que vous ne préférerez la forêt tropicale, sa moiteur et son incroyable biodiversité ?

Toutes ces expériences, et bien d'autres encore, sont possibles au Nausicaá. Plus de 55 aquariums et autres bassins peuplés de milliers d'animaux marins multicolores vous attendent et n'ont qu'un objectif : vous faire découvrir la mer et vous la faire aimer.

Entrée au Nausicaá à prix réduit pour les bénéficiaires de Carte PROF, y compris pour quatre accompagnants (avantage uniquement valable via [www.carteprof.be](http://www.carteprof.be)).

Les groupes scolaires ne sont pas oubliés : plus d'une quarantaine de programmes pédagogiques spécifiques ont été développés, y compris pour les plus jeunes, sur réservation.

► [carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=5669](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5669)



© Nausicaá